

## **Essai sur les vésicatoires / par Henri Fouquet.**

### **Contributors**

Fouquet, Henri, 1727-1806.  
Francis A. Countway Library of Medicine

### **Publication/Creation**

A Montpellier : Chez Auguste Seguin, libraire, Place neuve, 1818.

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/sapuv5s2>

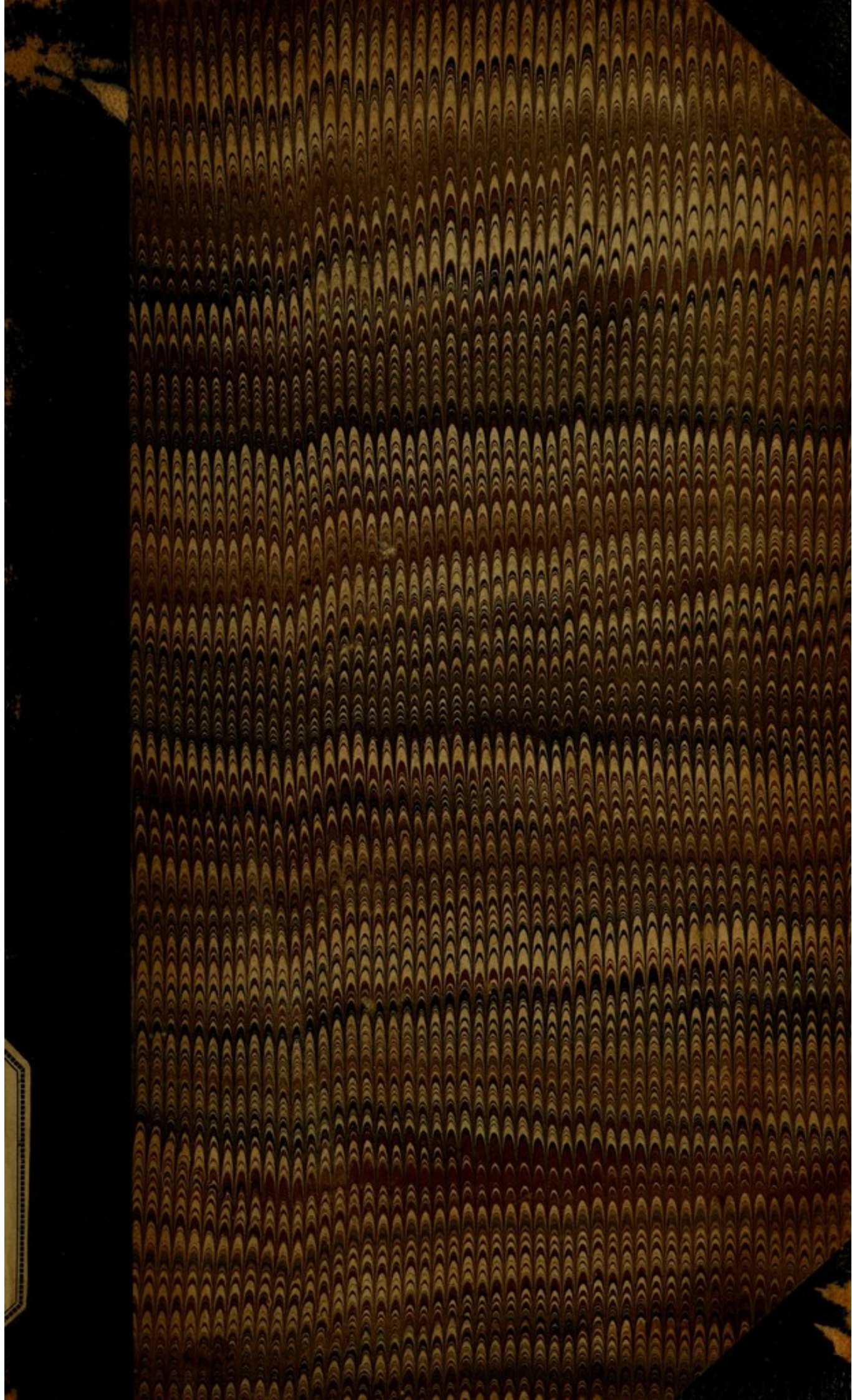
### **License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>



75.22

22

22 R. 54

75. 22

EXTRACT FROM THE FOURTH BY-LAW RELATIVE TO TAKING  
BOOKS FROM THE ATHENÆUM LIBRARY.

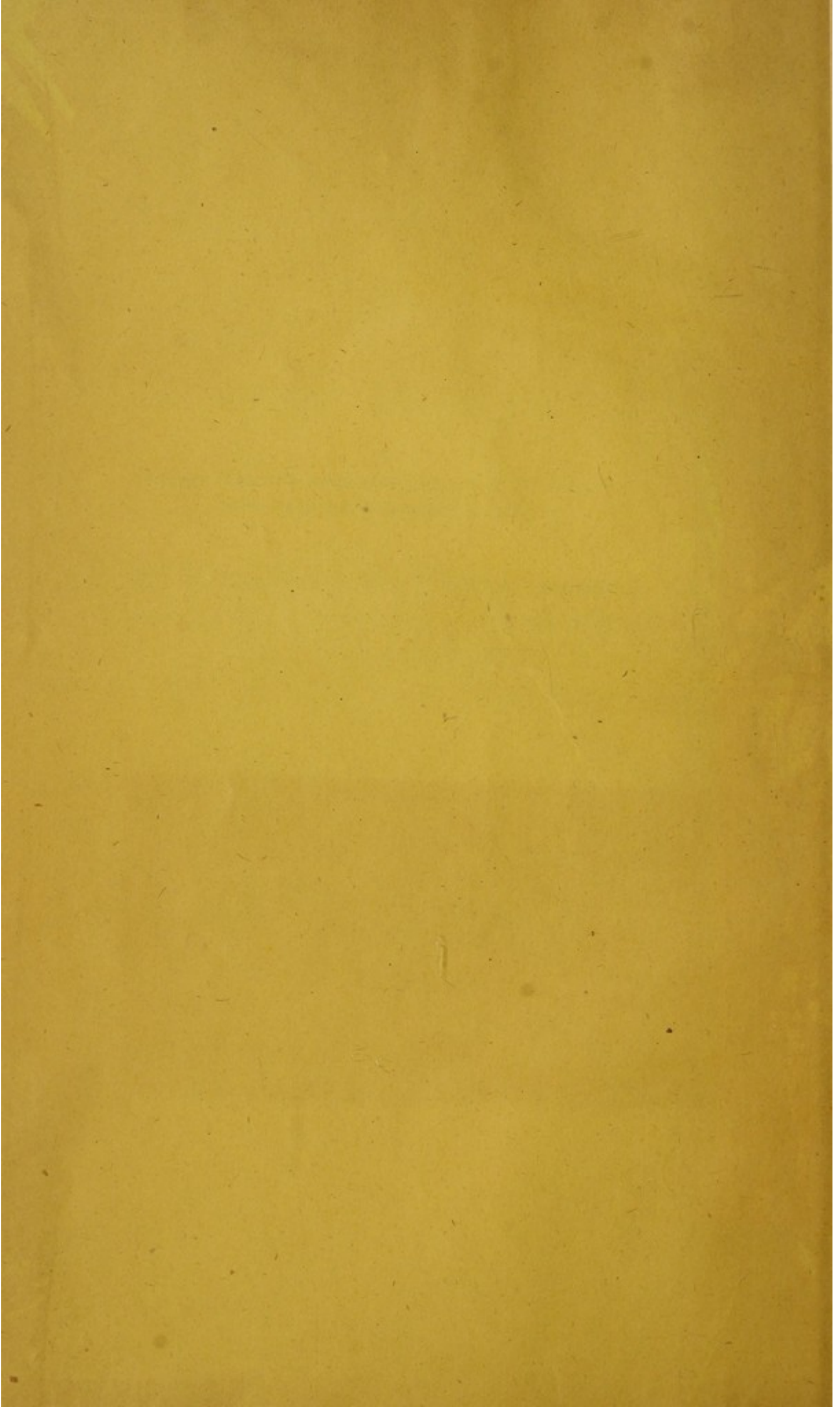
“If any book shall be lost or injured, — *the writing of notes, comments, or other matter in a book shall be deemed an injury*, — the person to whom it stands charged shall replace it by a new volume or set.”

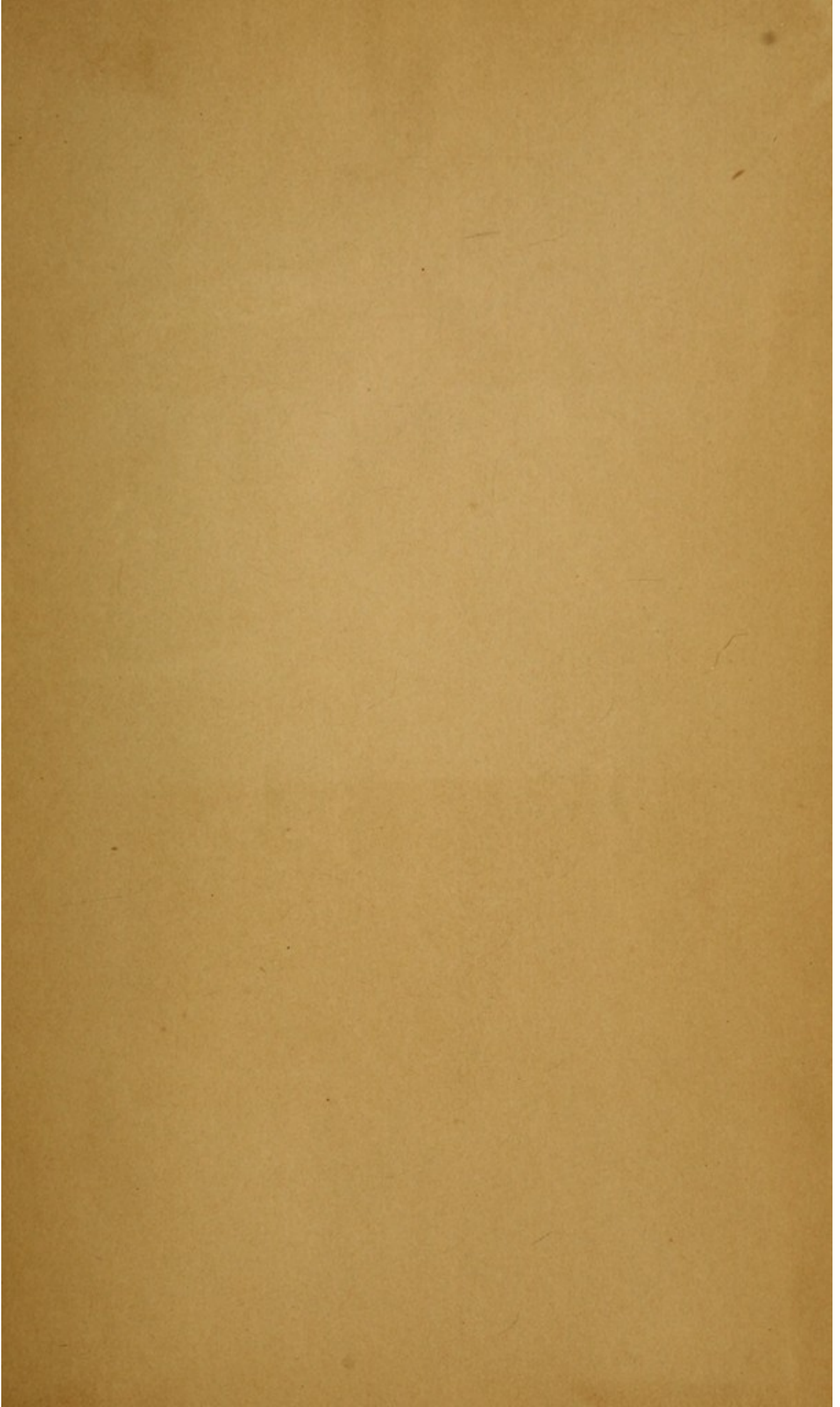
CANCELLED.  
C 109

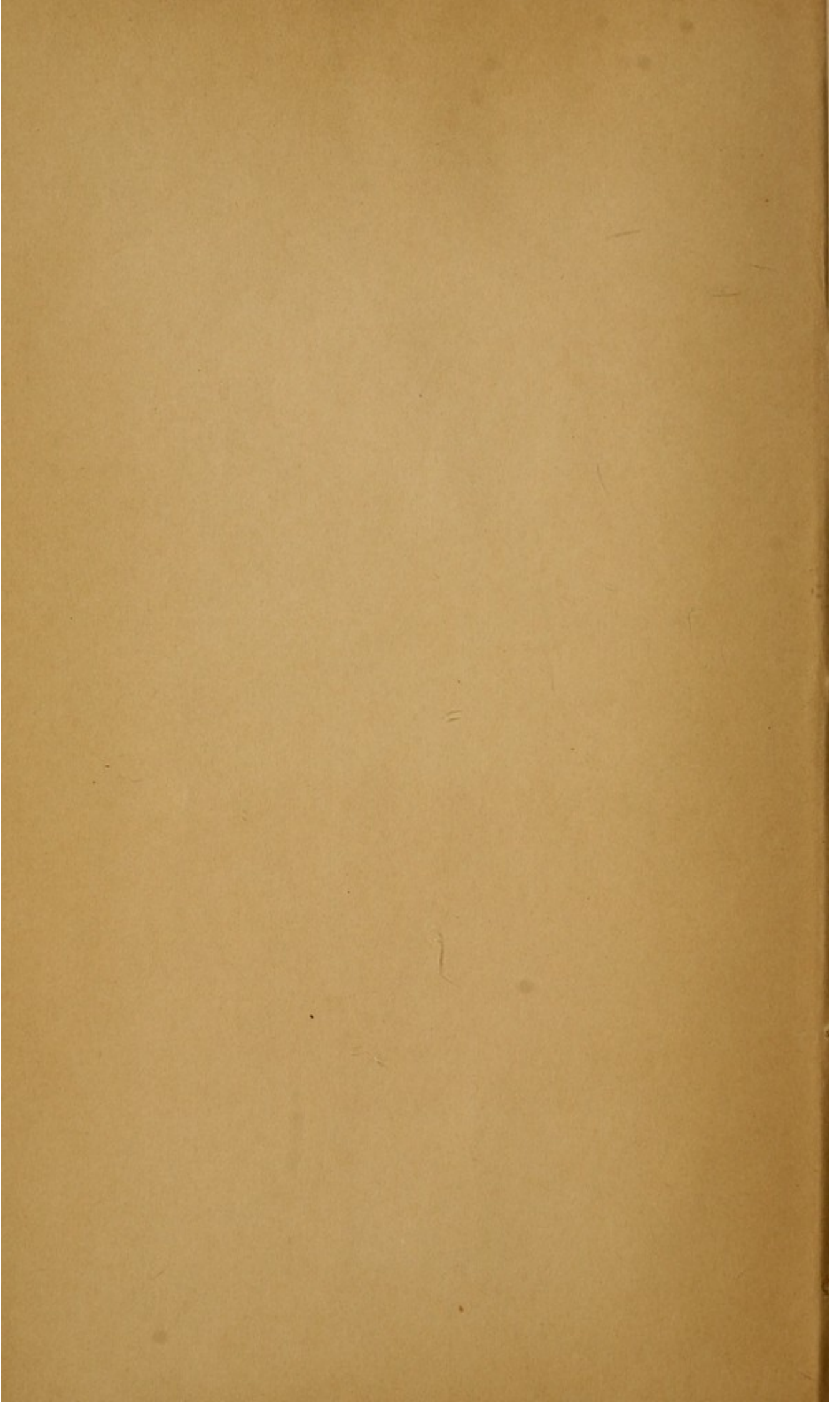
Boston Athenæum.

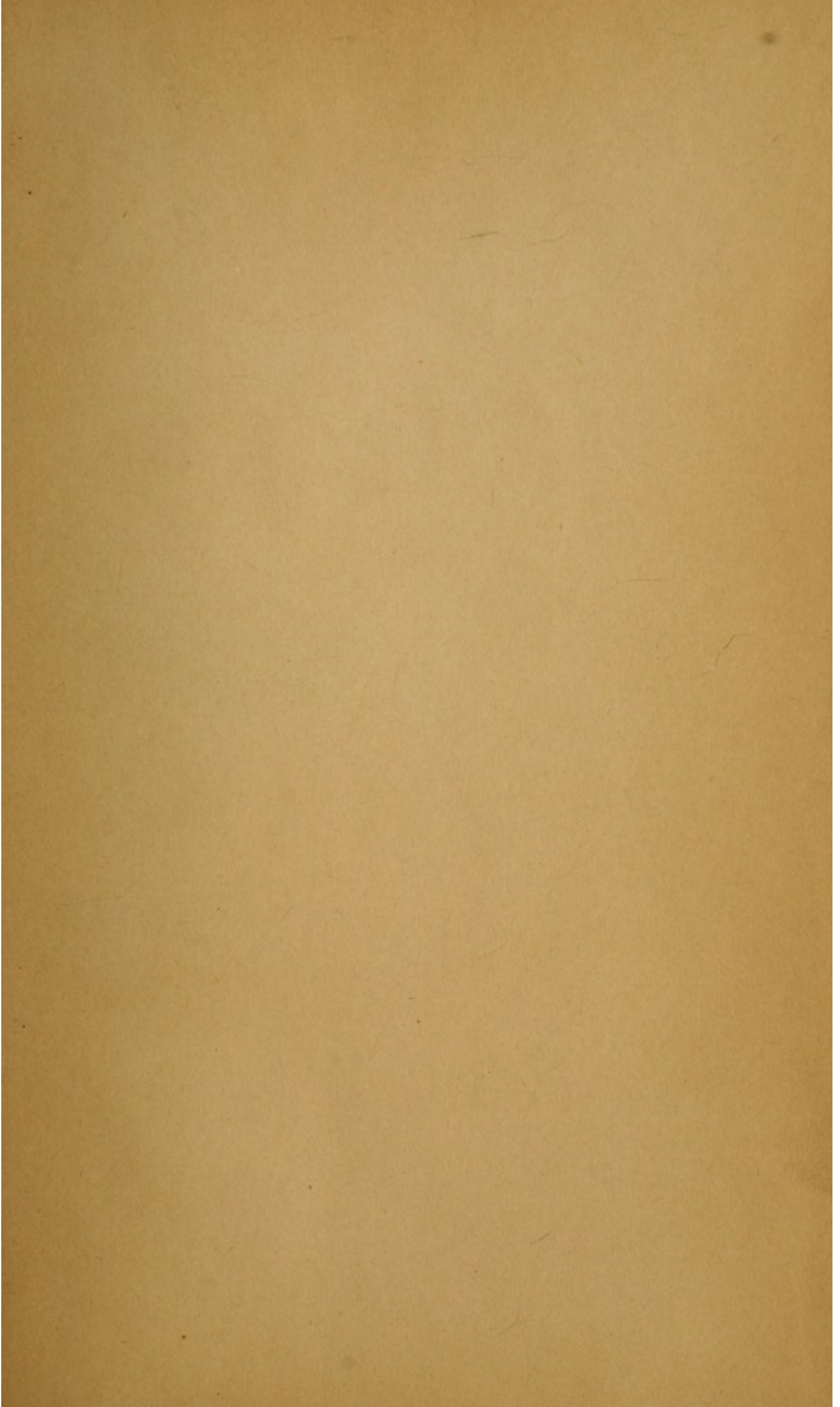
Received \_\_\_\_\_



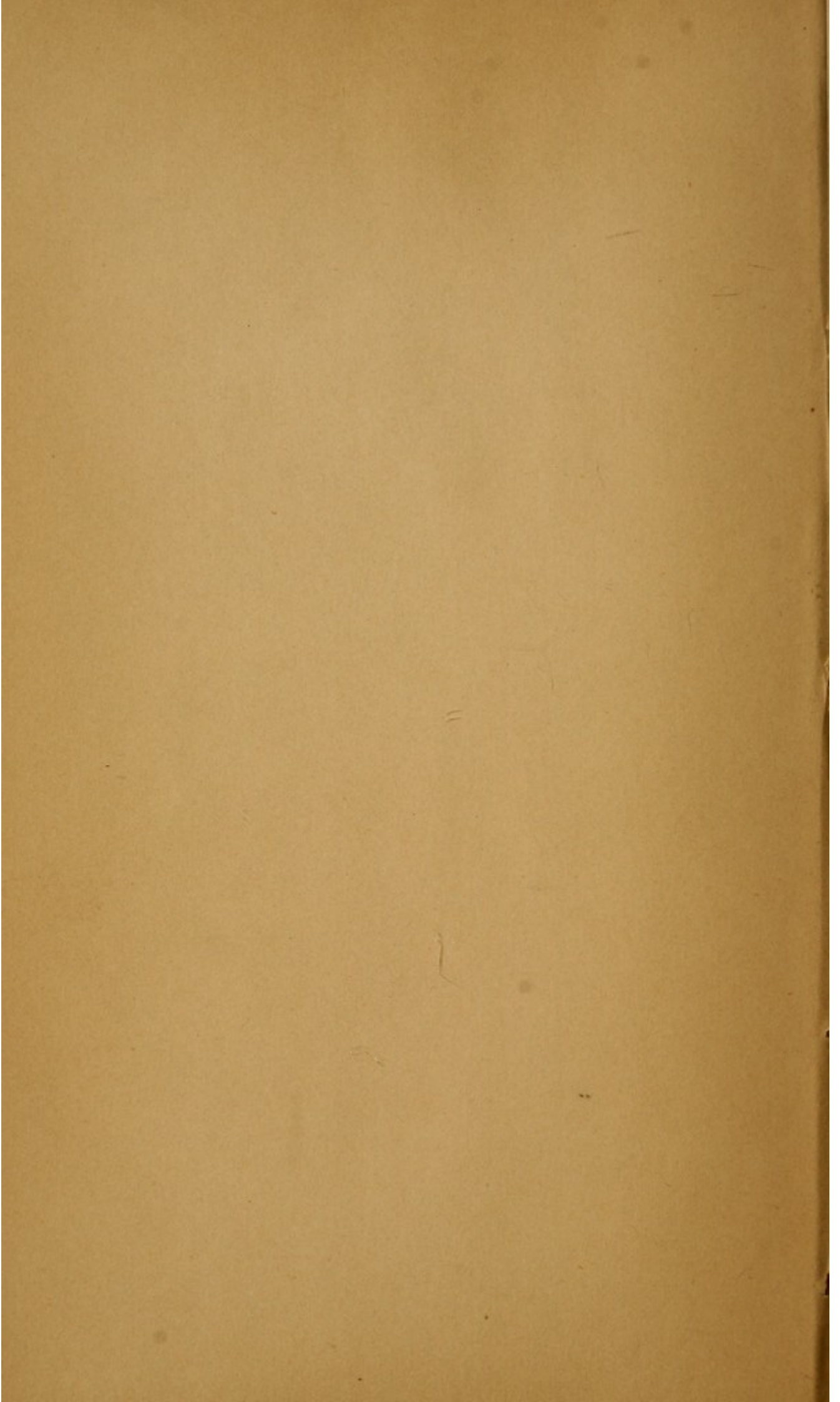


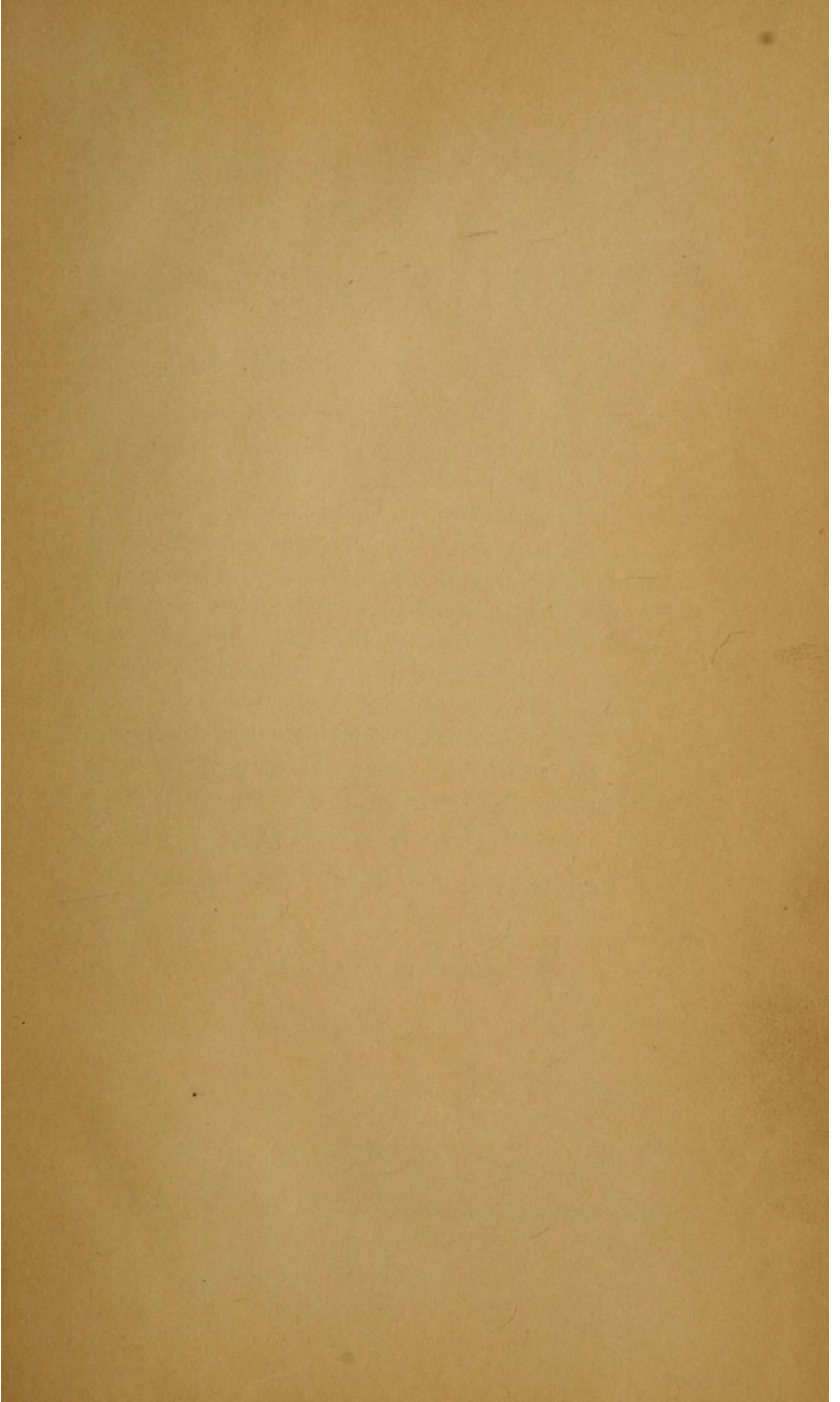












1851

1851

ANALYTICAL

TABLE

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

TABLE OF CONTENTS

ANALYTICAL

ANALYTICAL

Faint text at the bottom of the page, possibly a publisher's or printer's mark.

1851

ESSAI  
SUR LES  
VÉSICATOIRES;

PAR HENRI FOUQUET,

Professeur honoraire de l'École de médecine de Montpellier, ci-devant Professeur de l'Université de médecine, ancien Médecin en chef pensionné à l'Hôpital militaire et de la Citadelle, Inspecteur général des eaux minérales du Languedoc, Membre de l'Académie de Padoue, du Collège royal des médecins et de l'Académie de médecine de Madrid, du Collège royal de médecine de Stockholm, de la Société de médecine de Paris, et Associé de la Société médicale d'émulation de la même ville; ci-devant Membre de la Société royale des sciences, et de la Société libre des sciences et belles-lettres de Montpellier, des Sociétés médicales de Lyon, Bordeaux, Toulouse et Marseille; Honoraire de la Société de médecine-pratique de Montpellier; de l'Institut national de France, et Membre de la Légion d'honneur.

AUTEUR DE L'ESSAI SUR LE POULS.

NOUVELLE ÉDITION.

A MONTPELLIER,

Chez AUGUSTE SEGUIN, Libraire, Place neuve.

1818.



10834

---

A MONTPELLIER,

De l'imprimerie de J.-G. TOURNEL, place Louis XVI,  
N.º 57.

---

---

E S S A I  
SUR LES  
VÉSICATOIRES.

---

VÉSICATOIRES OU VESSICATOIRES, en latin *vesicatoria*, *vesicantia*, remèdes topiques, ainsi appelés de leur effet le plus connu, qui consiste à exciter des vessies sur la peau. Ce terme, qui ne paraît pas bien ancien dans l'art, désigne non-seulement les *vésicatoires* proprement dits, qu'on emploie sous forme d'emplâtre dans la pratique journalière, mais il s'étend encore à tous les *âcres*, *irritans*, *stimulans*, *excitans*, *caustiques*, etc., qui, appliqués à la surface du corps, ou même dans quelque cavité censée continue à cette surface, y excitent plus ou moins vite des rougeurs, des tumeurs, de légères inflammations, des vessies, des démangeaisons, des escarres, etc. C'est par allusion à tous ces effets, qu'on a cru pouvoir déduire d'une vertu brûlante ou ignée, que les vésicatoires sont désignés chez quelques auteurs sous le titre générique de *pyratica*; *urentia*, etc. Voyez Sennert, Baillou, et autres.

Les premières vues médicales qui se sont présentées dans l'usage des *vésicatoires*, et la circonstance de leur application au-dehors, leur ont fait donner plus anciennement le nom de *epispastica*, en latin *attrahentia*, *tractoria* ou *revellentia*, etc., qui signifient remèdes attirans du dedans au dehors, ou du centre à la circonférence, remèdes révulsifs, etc., et qui, dans le

langage particulier des méthodiques, est converti en celui de *metasyncritica, evocantia ex alto*, c'est-à-dire, suivant l'interprétation même de Thessalus, *remèdes qui procurent un changement dans tout le corps, ou dans une partie seulement*; remèdes rétablissant ou changeant l'état des pores, suivant d'autres méthodiques de la doctrine d'Asclépiades: *quæ meatuum miscellæ corporis statum præter naturam habentem transmutat*, dit encore Galien en parlant de la *métasyncrise*; et qu'enfin Cœlius Aurelianus traduit par *recorporativa*, remèdes recorporatifs, etc. C'est dans cette dernière acception très-générale que nous prenons le mot de *vésicatoires*.

Les substances reconnues de tout temps pour vésicatoires, sont, du règne végétal, la *graine de moutarde*, le *gingembre*, le *poivre*, l'*ail*, l'*ognon*, le *tapsia*, la *pyrètre*, le *laserpitium*, le *lepidium*, le *cresson*, la *renoncule*, le *flammula Jovis*, le *clematitis urens*, le *bursa pastoris*, l'*ortie*, la *racine d'arum*, les *figues*, l'*euphorbe*, le *tabac*, le *sagapenum*, etc.; divers sucs, comme ceux de *thytimale*, de *concombre sauvage*, etc.; plusieurs huiles odorantes, etc. Le règne animal fournit les cantharides, les fourmis, quelques fientes, comme celle de pigeon ramier, le crotin de chèvre, la fiente de bœuf et son fiel. Suivant Hippocrate, *de locis in homine*, pag. 224, Foésius, les chairs du limaçon, les corps entiers des jeunes animaux récemment égorgés, etc. Et l'on tire du règne minéral les sels acides et alcalis, l'alun en plume, le nitre lardacé, la chaux-vive, les cendres de la lie du vin et du vinaigre, le savon, le mercure sublimé corrosif, et quelques autres préparations métalliques.

Conformément aux idées des Galénistes sur les degrés de la vertu échauffante de ces remèdes, on a fait plusieurs classes de compositions phar-

maceutiques vésicatoires, qu'on a spécifiées par les titres de *rubéfiants*, de *dropans*, de *sinapismes* et de *caustiques*. Ces compositions sont ainsi rangées dans les livres anciens de matière médicale, suivant l'ordre d'activité qui les distingue entre elles; quoique néanmoins, pour la plupart, elles puissent être succédanées les unes des autres, puisqu'elles ne diffèrent que par le degré d'énergie; différence qui, à l'égard des plus faibles, se peut compenser jusqu'à un certain point, ou par la plus grande durée de leur application, ou par une augmentation dans les doses.

On divise ordinairement l'effet des vésicatoires, en effet général et en effet particulier: le premier, c'est-à-dire, le plus étendu, celui dont le médecin doit principalement s'occuper, est, en opérant sur toute la machine, d'y occasioner un changement salutaire, tel qu'on peut l'obtenir des toniques et des altérans. Cet effet se présente encore ici sous deux faces: 1.<sup>o</sup> les vésicatoires agissent, ainsi que les toniques et les altérans, d'une manière occulte, ce qui achève de rendre les caractères de ces trois sortes de remèdes parfaitement identiques; mais leur action étant souvent manifestée par des évacuations, des métastases, et autres phénomènes à la portée des sens, ils cessent pour lors de se tant ressembler avec les altérans et les toniques, pour se confondre avec les évacuans qu'ils suppléent même utilement quelquefois, suivant l'opinion de beaucoup d'auteurs. Dans l'un et l'autre cas, l'action des vésicatoires est toujours en raison du degré de leur activité, laquelle est néanmoins subordonnée au genre de la maladie, et à plusieurs autres circonstances dépendantes du sujet sur lequel ces remèdes agissent, et qui ne sauraient se rapporter qu'à l'être animé ou corps vivant. L'état de médicament ainsi constaté dans les vésicatoires, il en résulte



que c'est à plusieurs titres qu'ils appartiennent à la matière médicale interne.

Le second effet, ou l'effet particulier des vésicatoires est purement local, c'est-à-dire, qu'il se borne à la partie sur laquelle on les applique; il consiste à modifier les solides et les fluides de cette partie, de manière que ceux-ci en deviennent plus propres à être jetés au dehors par l'action rétablie ou augmentée des premiers; il peut encore aller, dans plusieurs de ces remèdes, jusqu'à altérer très-sensiblement le tissu même de la partie. Par toutes ces circonstances, on voit que les vésicatoires sont encore du ressort de la matière médicale externe, où ils s'identifient en quelque façon avec les *discussifs*, les *résolutifs*, les *sceptiques* ou *pourrissans*, les *épulotiques* ou *cicatrisans*, les *escarrotiques*, et autres remèdes ou secours chirurgicaux, dont les propriétés individuelles ne sont point incompatibles avec la vertu épispastique, suivant cette remarque de Galien, que les vertus qui sont particulières à différens corps, ne laissent pas de se rapprocher par des analogies ou des ressemblances dans leurs effets : *vicinæ sibi virtutes sunt eorum quæ in alio latent, attractrix et attractorum digestrix, nam quæ trahunt etiam nonnihil omnino discutunt, et quæ discutunt pariter trahunt*. Mais il est important d'observer définitivement à l'égard de certains de ces effets particuliers ou locaux, 1.º qu'il serait peut-être mieux de les appeler physiques ou chimiques; 2.º qu'il en est parmi eux qui ne sauraient se passer que sur le vivant, comme, par exemple, les escarres; 3.º qu'il en est d'autres qui peuvent avoir également lieu sur le cadavre et sur le vivant, tels que certains caustiques.

Après les idées générales que nous venons d'exposer sur les vésicatoires, il n'est sans doute personne qui ne s'aperçoive qu'une foule d'autres

agens médicinaux doit entrer naturellement dans le système entier de ces remèdes : on compte donc encore parmi les vésicatoires , les *frictions* , les *ventouses* , les *fonticules* , les *sétons* , les *ligatures* , les *bains chauds* , les *flagellations* , les *acupuncture* , les *ustions* , et une infinité d'autres remèdes analogues , qu'on pourrait fort bien ranger sous chacune des quatre compositions pharmaceutiques , dont il a déjà été question , comme sous les chefs d'autant de classes particulières.

Les vésicatoires seront donc pour nous l'assemblage , le corps entier , le trésor de tous les moyens que la médecine emploie à l'extérieur , dans la vue d'extraire ou d'attirer à la surface du corps , ou de détourner d'une partie sur une autre , tout ce qui peut nuire à la conservation de la santé , ou s'opposer à son rétablissement. C'est dans cette acception générale que le mot *vésicatoire* doit être pris indifféremment avec celui d'*épispastique* , dans le courant de cet Essai , à l'exception des cas où nous en fixerons autrement la valeur , par quelque spécification particulière.

Le système des vésicatoires ainsi généralisé a fourni de tous les temps à la grande médecine , c'est-à-dire , à celle qui pense , et qui est capable en elle-même de ces traits de génie qu'on appelle des *coups de maître* ; a fourni , dis-je , les ressources les plus étendues , et les succès les plus frappans. Les conjectures font remonter l'origine de ces remèdes jusqu'à l'antiquité fabuleuse , où elle se perd avec les premières traces de la médecine. Tout ce qu'on peut avoir de positif là-dessus , se rapporte à l'institution de la gymnastique médicale par Hérodicus , de qui les historiens racontent qu'il employait les frictions sèches , les fomentations chaudes , etc. , dans certaines maladies. Voyez *Le Clerc* , *hist. de la médec.* Mais comme

il ne nous est rien parvenu des ouvrages de cet auteur d'où l'on puisse tirer aucune règle ou aucun précepte sur cette matière, il paraît que l'époque d'une application raisonnée de ces secours médicaux doit être fixée aux beaux jours de la médecine grecque.

Hippocrate, disciple d'Hérodicus, a témoigné tant d'estime pour la médecine gymnastique, qu'il s'est fait soupçonner d'avoir envié à son maître la gloire de cette invention. A la vérité, il faut convenir qu'avec le caractère de simplicité et de beauté naturelle, qui est particulier à cette médecine, elle devait avoir bien des attraits pour un génie de la trempe de celui d'Hippocrate; aussi ce célèbre réformateur a-t-il considérablement enchéri sur tous ceux qui ont pu l'avoir précédé dans cette carrière; sa pratique roule quelquefois toute sur les cautérisations, les frictions, les fomentations, et autres épispastiques dont il ne cesse de vanter l'usage, et avec lesquelles il opérait des cures merveilleuses.

Après Hippocrate, les médecins qui ont fait le plus d'honneur à la médecine des vésicatoires, sont les méthodiques. Semblables en quelque façon, comme l'a dit ingénieusement un moderne, à un *postulatum* de Descartes, qui n'admet que le mouvement et la matière, voyez *Thesaur. aquit. minor. aquæ*, leur théorie bornée au *strictum* et au *laxum*, n'admet également que deux espèces de remèdes qui se rapportent, quant aux vertus, à ces deux genres d'affection dans les solides: ce sont là comme les deux poles de leur pratique; mais ce qui paraîtra surprenant, c'est que les épispastiques occupent la plus grande place dans ces deux espèces de remèdes, quoique, suivant les principes généraux de cette secte, ils dussent être restreints au genre du relâchement ou du *laxum*. Cette contradiction est sauvée par leur

façon d'interpréter les propriétés des vésicatoires. Selon eux, la vertu de ces remèdes est non-seulement d'ouvrir et de rétablir les pores, mais encore de ramollir et de raréfier, en tant que participant du feu. Ils pensaient d'ailleurs que le *strictum* et le *laxum* peuvent se trouver tous deux à la fois dans une même maladie; ainsi, ils se servaient indifféremment des métasyncritiques dans les maladies, soit internes, soit externes des deux genres. Dans quelques maladies phlegmoneuses, par exemple, ils employaient à titre de métasyncritique ou vésicatoire, les astringens, quoiqu'ils missent ces maladies dans le genre du *strictum*. Dans les vieux ulcères, dans les cicatrices mal faites, qu'ils plaçaient dans ce dernier genre, ils appliquaient des sinapismes, tout comme dans les ulcères du genre opposé; ce qui était pourtant subordonné à l'observation des temps dans les maladies, et à d'autres objets de pratique sur lesquels il paraît qu'ils étaient fort versés. *Voyez Prosp. Alpin., de med. meth., c. 15.*

Toutes les autres sectes anciennes qui ont eu quelque réputation, ont cultivé cette branche de la thérapeutique; et depuis, au milieu de l'éruption des systèmes qui ont été les fléaux particuliers réservés à la médecine, il paraît que le traitement par les vésicatoires s'est constamment soutenu dans les alternatives de célébrité et de discrédit, inséparables des révolutions des temps et des esprits, sans qu'on puisse dire qu'il ait jamais été entièrement abandonné. Ce traitement peut donc être regardé, dans l'histoire des variations de l'art, comme un des fils précieux qui ont conservé une communication utile entre la médecine ancienne et la moderne, ou qui ont empêché qu'il ne se soit fait entre elles une véritable scission. Un préjugé non moins favorable encore à l'institution naturelle et irrévocable de la méde-

cine épispastique, et qui en achevera l'éloge, c'est que plusieurs nations d'hommes sauvages n'en ont jamais connu d'autre; que parmi les nations policées, les Chinois, les Japonais sont depuis long-temps en possession des secours les plus raffinés de cette espèce, et qu'enfin il en est dérivé, chez les habitans de nos campagnes, et chez les gens du peuple dans nos villes, comme autant de médecines domestiques qui ne sont pas sans succès, et dont la tradition s'est conservée religieusement dans sa pureté originale à travers les générations et les siècles.

Il est temps maintenant de proposer quelques réflexions sur l'action et les effets des vésicatoires, qui éclairent plus immédiatement les principaux phénomènes pratiques de cette médecine. Nous choisirons pour cet effet les ouvrages d'Hippocrate et ceux de quelques autres médecins qui l'ont suivi dans ses principes et dans sa pratique, comme les plus propres à fournir les lumières les plus pures et les plus étendues sur cette matière. Ainsi donc, après avoir déjà parlé du goût de ce père de la médecine pour les épispastiques, il nous paraît à propos d'ajouter qu'il ne faudrait pas croire que toutes les connaissances qu'il avait acquises sur l'administration des remèdes, il les tint uniquement d'un empirisme froid et borné; mais qu'il les devait encore aux élans d'un génie vraiment philosophique, rectifiés par tout ce que peuvent donner de sagacité une expérience consommée, et l'habitude de méditer profondément sur la nature. Voici, par exemple, une des maximes de ce grand homme, la plus capable de nous découvrir le point d'où il est parti, et de nous faire pénétrer ultérieurement dans ses vues. Il dit, en parlant du traitement des maladies de la poitrine: *Pars vero ex carne per medicamenta et votiones diffunditur, et per*

*calefactoria extrinsecus admota , adeo ut morbus per totum corpus spargatur.* Voyez lib, I, de morb., sect. 5 , pag. 459 , Foésius. C'est-à-dire qu'Hippocrate pensait que lorsque la maladie est fixée dans un organe, il convient, pour l'amener à guérison, de la répandre dans toutes les parties du corps, soit par les remèdes internes, soit par l'application des épispastiques. Celse a dit encore dans le même sens : *atque interdum natura quoque adjuvat, si ex angustiore sede vitium transit in latiore.* Voyez de fauc. morb., cap. IV.

Cette intention de généraliser la maladie, d'en affaiblir le foyer en l'étendant ou le distribuant sur tous les organes, est peut-être le plus beau canon pratique de la médecine. Le grand point est de savoir la manière dont Hippocrate concevoit cette distribution : il est clair qu'il était en cela inspiré par tout ce qu'il connaissait de l'intelligence active et subtile qui préside aux fonctions de l'animal, et qu'il appelait *nature* ou *principe*, et par tout ce qui lui revenait de son expérience journalière. Il savait d'abord, que cette intelligence s'était originairement tracé dans le corps un cercle d'opérations, dans lequel elle se mouvait, en portant sur tous les points du cercle le sentiment et la vie, et jetant des filets de communication dans les intervalles d'un point à l'autre ; en sorte que la maladie pouvait être regardée comme un obstacle, un nœud qui arrêtait ce période d'opérations, et qu'il n'était question pour le rétablir, que de rappeler le principe sur tous les points de la sphère. Or, c'est ce qu'on obtient toutes les fois que l'activité ou les forces du principe augmentent assez pour vaincre ou résoudre l'obstacle. Mais en quoi consiste cette augmentation des forces de la nature ? Dans la fièvre. C'est ainsi que, suivant notre auteur et l'observation de tous les siècles, la fièvre résout le spasme,

*febris spasmus solvit* ; ainsi la douleur, qui n'est peut-être qu'un spasme plus ramassé ou plus concentré, est détruite par le même agent : *quibus jecur vehementer dolet, iis succedens febris, dolorem solvit. Aphor., lib. VII, pag. 160.* Maintenant la fièvre peut être ou spontanée ou artificielle ; la première doit être entièrement sur le compte de la nature ou de son *autocratie* ; la seconde est un produit de l'art. Cet art, Hippocrate né pour le former, en variait à l'infini les ressources, au moyen de deux épispastiques universels ; savoir, la *douleur* et la *chaleur*. Il avait remarqué que le plus souvent, là où il y a douleur, il y a maladie, *ubi dolor, ibi morbus* ; qu'une douleur plus forte l'emportait sur une moindre ; que la douleur attirait et fixait la maladie sur l'endroit douloureux : » car, dit-il, si avant que la maladie soit déclarée on a senti de la douleur dans une partie, c'est là même que la maladie se fixera ». Il croyait donc que la douleur disposait la partie à appeler et à se charger de la maladie ; par conséquent qu'une douleur produite par art, plus vive que la naturelle, en diminuant ou anéantissant celle-ci, était capable de faire tout au moins une diversion salutaire, un déplacement de la maladie, laquelle, chemin faisant, s'il est permis d'ainsi parler, pouvait encore être altérée çà et là par les différens organes, et devenir par ce moyen générale. A l'égard de la chaleur, il avait également éprouvé que la chaleur attire ; cela est par-tout dans ses ouvrages. Le *pan quo calet attrahit* y revient à chaque page. Il dit plus expressément encore, au sujet de la vertu attractive ou attirante communiquée par la chaleur aux parties : *membrum per caliditatem trahit ad seipsum à vicinis venis ac carnibus pituitam ac bilem, lib. I, de morb.* Il savait encore que la chaleur, portée à un certain degré, produisait la douleur ; et quant à ces attrac-

tions d'humeurs, il les expliquait par l'énergie et la mobilité du *grand principe*, qui, suivant l'axiome si connu, se porte d'une extrémité du corps à l'autre extrémité, etc. D'un autre côté, il était le témoin infatigable des guérisons imprévues qu'opérait la nature par des éruptions cutanées, des parotides, des ulcères actuellement suppurans, etc. C'était donc par une analogie toute simple qu'Hippocrate était conduit à employer les dolo-rifiques et les échauffans externes, pour réveiller ou pour rappeler la nature lorsqu'elle s'engour-dissait, ou qu'elle ne pouvait plus suffire à elle-même. Tel est à peu près le plan général de la conduite d'Hippocrate dans l'usage des vésicatoires, qu'il ne faut jamais perdre de vue dans l'estimation rationnelle de ces remèdes. Ainsi donc, en résumant ce qui vient d'être dit, il est un principe qui anime les corps. Les épispastiques sont deux : savoir, la douleur et la chaleur; ils sont universels et absolus; la douleur se décompose en faveur de l'art en une infinité d'intermédiaires, qui peuvent être autant d'épispastiques, depuis la douleur positive ou absolue, jusqu'au sentiment le plus voisin du plaisir. L'art trouve les mêmes ressources dans la chaleur, dont les nuances, depuis la plus légère fièvre jusqu'au feu destructif, forment une série des mêmes remèdes. La douleur et la chaleur sont des modifications du grand principe, qui a son siège dans les nerfs, dont il est l'élément sensitif, comme les autres particules de matière en sont des élémens physiques. La douleur et la chaleur se produisent et se détruisent mutuellement.

Les vésicatoires ne sont que les agens excitatifs du *grand principe*; car la cause efficiente de la chaleur et de la douleur est en nous comme le sentiment des couleurs est en nous. Au moyen de cette vertu communicative, l'action de la chaleur et de la douleur peut s'étendre d'un



point de la surface du corps à tout le *grand principe*, comme l'embrasement peut arriver à toute une masse combustible par une étincelle. C'est encore une fois sous cet assemblage d'idées sublimes qu'on peut se représenter le génie d'Hippocrate, occupé de la médecine *épispastique*, en dirigeant toutes les branches, et en mouvant tous les ressorts. Maintenant, avec l'avance de ces préceptes élémentaires, il est bien facile de concevoir que l'action des vésicatoires sur les corps consiste à exciter la fièvre au moyen de ce *principe*, qui n'est autre chose que la sensibilité et la mobilité des nerfs. Lorsqu'on applique un *épispastique* sur une partie, son effet sensible est d'en augmenter les oscillations nerveuses, qui, si elles sont poussées trop loin, produiront la fièvre, accéléreront le mouvement des liqueurs, et les entraîneront suivant les déterminations de la nature ou celles de l'art, s'il est plus fort qu'elle. Pour avoir une idée de ces déterminations, il faut les considérer dans l'état naturel, se portant alternativement du centre du corps à la circonférence, et de la circonférence au centre, au moyen de l'antagonisme de la peau avec les organes internes, et roulant suivant les mêmes directions les divers sucs contenus entre cette circonférence et le centre, dont elles jettent au dehors une partie sous la forme de sueur et de transpiration. Ces déterminations ont été appelées par quelques auteurs *forces centripètes*, et *forces centrifuges*. Voyez *Hoffman*. Augmentez la puissance dans un des *antagonistes*, dans la peau, par exemple, et les déterminations seront vers la peau : il en arrivera de même en ne l'augmentant que dans la plus petite surface de cet organe externe ; car chaque fibrille nerveuse étant dans une oscillation continuelle, suivant des expériences qui ont été faites depuis peu (voyez *Svecim*.

*physiolog., de perpet. fibrar. muscul. palpit. Joseph. Ludov. Roger*, dont le jeune auteur méritait, par ses talens, une plus longue vie), elle est susceptible, par l'augmentation de son oscillation et de sa sensibilité particulière, de devenir un point fébrile. Ce point s'aggrandissant de plus en plus, formera un centre fiévreux, avec érection des nerfs et des vaisseaux de la partie, d'où partiront des espèces de courans qui gagneront tout le corps, et se rapporteront continuellement à ce centre comme à une source d'action et de force, en y entraînant avec eux une partie des humeurs détournées des autres organes : ce qui occasionera une espèce de pléthore locale, et en conséquence l'élévation ou tumeur de la partie. Cette manière d'expliquer ainsi par l'action vitale la formation de pareilles tumeurs, est autorisée par une observation que tout le monde peut faire ; c'est que les tumeurs inflammatoires s'affaissent après la mort, et que si l'on fait une incision à la partie qui était tumeur dans le vivant, on la trouve farcie et engorgée d'une quantité excessive de sang, par comparaison avec les autres parties, quoiqu'elle fût avant l'ouverture au même niveau. Voyez *Recherches anatomiques sur les glandes*, pag. 480. Ces phénomènes sont quelquefois produits *sponte* dans un organe qui, dès ce moment, doit être regardé comme converti en une espèce de ventouse. L'abord du sang dans cet organe peut en rendre les vaisseaux variqueux, et avoir mille autres suites funestes. Dans ce cas, lorsqu'on applique immédiatement sur la partie ou tout auprès, certains vésicatoires, tels que les scarifications, les sétons, etc., on obtient une dérivation immédiate des humeurs qui engorgeaient la partie. Ainsi, dans les violens maux de tête, les anciens saignaient quelquefois très-utilement à la veine du front ; aux veines de derrière l'oreille, dans les vertiges ;

aux ranines, dans certains maux de gorge, etc., ce qui revient à nos sétons, scarifications, etc. Mais qui ne voit que les effets secondaires des vésicatoires, dans ces occasions, sont purement mécaniques ou *passifs*, et doivent être soigneusement distingués des premiers, qu'on pourrait appeler *actifs* ?

Quant aux déterminations des humeurs, en conséquence de ces dispositions particulières dans les solides d'une partie, on réclamerait vainement contre elles les lois générales de la circulation ; ces lois sont renversées en grande partie par l'observation et l'expérience. Baillou a remarqué sur un jeune hémoptysique, des pulsations aux hypochondres, provenant du sang qu'on sentait se porter en haut, comme si on l'eût conduit avec la main. *Voyez liv. I, des épidém.* On entend dire tous les jours à des mélancoliques, que le sang leur monte du bas-ventre à la tête, qu'ils le sentent monter et s'arrêter à la région lombaire, etc. L'anatomie démontre encore un nombre prodigieux d'anastomoses, de réseaux vasculaires, dans lesquels on ne saurait admettre la circulation d'après la théorie commune. La constitution et l'arrangement des cellules du tissu muqueux forment encore une forte présomption contre ces lois générales. *Voyez là-dessus les Rech. sur le pouls, ch. 21.* Enfin, l'on s'est convaincu, par des expériences bien faites, du reflux du sang vers le cerveau, par les troncs veineux de la poitrine, dans le temps de l'expiration. *Voyez Mémoires de l'Académie des sciences de l'année 1749.* Il paraît donc que les argumens tirés d'après les oscillations nerveuses, en conséquence des phénomènes de la sensibilité des parties, doivent autrement éclairer la théorie de la dérivation et de la révulsion, que les hypothèses des humoristes, dont les principes ont été d'ailleurs démontrés faux par des médecins et

des physiiciens illustres. *Voyez les Commentaires sur Heister.*

A l'égard de la formation des vessies par l'application des épispastiques, il est hors de doute que la contraction de la partie de la peau exposée à l'action irritante du vésicatoire, influe pour beaucoup dans ce phénomène. Cette contraction, aidée des sucs propres à la partie, et altérés par l'âcreté ou causticité des vésicatoires, ou de la portion de sueur ou de transpiration arrêtée par le topique, sépare la peau de la cuticule ou épiderme; et l'espace formé pour lors entre elles demeure rempli de ces sucs, qui s'y accumulent de plus en plus. On voit donc que l'effet actif, cet effet propre à l'animal ou au corps vivant, concourt en grande partie à produire ces vessies, et qu'il faut bien se garder de le confondre avec la contraction qui arrive mécaniquement à un cuir ou à un parchemin en l'approchant du feu; erreur dans laquelle ont été entraînés plusieurs grands hommes, par l'arbitraire de la théorie, qui a cette malheureuse commodité de se prêter à toutes sortes d'idées.

Avant de quitter cette matière, il convient de dire un mot de l'action des vésicatoires, par rapport au département de cet organe, en vertu de cette sympathie, de ce *consensus* général qu'Hippocrate a si bien observé. Quelques auteurs pleins de grandes vues ont travaillé très-heureusement sur ce sujet. Ils ont constaté beaucoup de choses, en ont fait connaître de nouvelles; mais ils en ont montré beaucoup dans le lointain, qu'on ne parviendra à acquérir qu'après des expériences répétées. Il serait sans doute bien important de savoir quel est l'organe qui correspond le plus à l'organe affecté. Quelle utilité n'en résulterait-il pas, pour le choix des parties, dans l'application des vésicatoires? Hippocrate a dit: *Si caput doluerit, ad pectus, deinde ad præcordia, tum demum*

*ad coxam procedit.* La propagation de la douleur jusqu'à ce dernier organe, ne prouve-t-elle pas une correspondance de celui-ci avec les deux autres? Cela n'a pas non plus échappé à quelques maîtres de l'art. On verra dans le détail, qu'ils appliquaient souvent avec succès des vésicatoires sur le haut de la cuisse, dans les maladies dont le siège est censé établi dans la région de l'estomac. Ce que nous savons de merveilleux sur l'étendue du département de ce dernier, devrait nous animer à la découverte de ce qui nous manque de connaissances sur les autres. Vanhelmont se foule le pied; il éprouve dans l'instant les affections d'estomac les plus violentes, qui ne cessent qu'après le rétablissement de la partie. On lit dans le chancelier Bacon: *Si pollex pedis dextri ex oleo ungetur, in quo cantharides sunt dissolutæ, mirabilem facit erectionem.* Voyez in *Biblioth. pharmaceut. medic. Manget, l. I.* Les livres des observateurs sont pleins d'exemples de cette nature.

Les maladies dans lesquelles on a coutume d'employer les vésicatoires, sont principalement les maladies chroniques; j'entends celles dont l'art peut entreprendre la guérison: celles-ci sont fondées, 1.<sup>o</sup> sur des affections purement nerveuses; 2.<sup>o</sup> sur de pareilles affections occasionées par une matière qu'on peut croire enfoncée bien avant dans la substance même du nerf ou des parties; 3.<sup>o</sup> enfin, sur une indisposition du tissu cellulaire qui se trouve abreuvé d'humeurs qui détruisent de plus en plus son ressort et celui des organes: ce dernier cas revient à ce que les anciens appelaient *intempérie froide*. Voici d'ailleurs comment Galien s'explique sur les indications de ces remèdes, au chapitre *de evacuantibus ex alto auxiliis*: *In omnibus diuturnis affectionibus, cum nihil profuerint ulla auxilia, evocantem ex alto curationem metasyncriticam à methodicis appellatam..... facere ple-*

*rique solent ; ego vero , ubi intemperies quædam humida et frigida in affectis partibus est , aut obtusus aut stupidus sensus , adhibeo ipsis pharmaca ex sinapi aut thapsia et similibus confecta : at in siccis et calidis affectionibus non adhibeo.* Mais en nous en tenant à notre première division des maladies chroniques , on peut dire en général , que c'est ici le cas plus que jamais d'exciter la fièvre , suivant le fameux précepte d'Hippocrate : *vetustos morbos primum recentes facere oportet. De locis in homine , cap. 13.* Dans le premier genre des maladies nerveuses , c'est-à-dire , dans celles qui sont sans matière , les vésicatoires capables de produire les plus fortes et les plus prompts révolutions doivent être employés ; ainsi la fureur , au rapport d'Hippocrate , emporte l'épilepsie : *furor magnum morbum ( sic enim comitialem vocant ) solvit. De morbis vulgar. , sect. 5.* Ainsi l'on voit des manies , des fièvres intermittentes opiniâtres , guéries par une conversion violente et subite dans le ton des nerfs , occasionée par la terreur , l'ivresse , et autres moyens analogues. L'histoire de ce qui arriva au fameux Boerhaave , dans l'hôpital de Harlem , en est une autre preuve. Dans le second genre des maladies , c'est-à-dire , lorsque quelque matière blesse les nerfs ou l'organe , il est bon de recourir aux épispastiques propres à résoudre les spasmes intérieurs causés par le délétère , ou à faire une puissante révulsion de celui-ci au dehors ; ces remèdes conviennent dans la goutte , la sciatique , la surdité , etc. Ils s'étendent encore à beaucoup d'accidens qui surviennent dans les maladies aiguës , et dont il sera question au chapitre *des vésicatoires proprement dits* ; leur succès se manifeste ordinairement par des évacuations copieuses plus ou moins lentes , par des tumeurs , par des abcès , etc. Jusqu'ici l'action des vésicatoires dans ces deux genres , paraît appar-

tenir à l'effet que nous avons appelé actif; mais il est encore à propos d'observer, à l'égard du second, que souvent il arrive qu'une petite portion d'humeurs viciées va et vient du noyau du corps à sa surface, et ne se fixe que pour un temps sur les organes de l'un et de l'autre; c'est ce qu'on remarque dans quelques dartres, quelques éruptions exanthémateuses, quelques ulcères périodiques, etc., dont la disparition est quelquefois aussi dangereuse pour le malade, que leur retour lui est favorable; alors on sent que, suivant que l'humeur est rentrée dans le corps, ou se trouve rejetée actuellement à sa surface, l'effet des vésicatoires peut être actif ou passif, et qu'on doit en varier le choix d'après ces indications. Baillou parle d'un homme à qui le bras était devenu tout noir, par une métastase qui se portait de temps en temps à cette partie; lorsque cette noirceur disparaissait, l'homme tombait dans la démence. On fut d'avis de scarifier la partie affectée de cette noirceur; ce qui ayant été fait, l'homme fut entièrement guéri. *Lib. V, tom. III, lib. paradim.* Dans le troisième genre de maladies chroniques, comme dans les œdèmes, les leucophlegmaties, les hydropisies, les chloroses, etc., les vésicatoires doivent être plus doux; et quant à leur effet, il paraît mêlé de l'actif et du mécanique: car il est vraisemblable que le seul poids de la masse du liquide épanché ne suffit pas toujours pour l'évacuer par l'ouverture faite. On en trouve un exemple dans les journaux des maladies qui ont régné à Breslaw en 1700. *Vesicatoria in corporibus succi plenis, plethoricis et nimia humorum copia repletis, interdum fere nulla evacuatio fuit secuta; cujus rei ratio in nimia fluidi copia quaeritur; cum certum sit ad excretionem praeter apertos poros, debitam fibrarum resistantiam, motum proportionatum, insimul debitam requiri fluidi*

*copiam. Voyez in Actis eruditorum, anno 1701.*

Il se présente ici maintenant une question assez intéressante, savoir, s'il est indifférent pour ces effets que nous appelons actifs, de se passer ou non avec solution de continuité dans la partie. Nous croyons que, dans bien des cas, dans tous ceux même où il ne s'agit que de corriger une inversion du ton du système nerveux, l'intégrité de la peau, sa réaction sur les autres organes, nous paraît nécessaire pour la marche régulière des oscillations nerveuses. Ainsi, par exemple, dans les amputations, on voit que l'équilibre entre les organes, ne se rétablit qu'après la formation d'une cicatrice épaisse, qui supplée toute la portion de la peau emportée avec le membre; ainsi l'escarre peut suppléer avantageusement la peau dans les ustions, sans compter que l'effet de ces derniers remèdes est principalement estimé par sa violence et sa promptitude; il faut en dire autant de tous les autres effets prompts et momentanés. On ne saurait donc trop s'attacher à reconnaître le genre de la maladie, avant de prononcer sur le choix des épispastiques, ne fût-ce que pour éviter au malade le désagrément d'une plaie ou d'une cicatrice, qui paraissent tout au moins inutiles dans les maladies sans matière.

Tout ce qu'on peut noter des autres précautions à prendre en général dans l'administration des vésicatoires, se réduit, 1.<sup>o</sup> à saigner ou à purger auparavant le malade, si le cas l'exige: car les épispastiques étant recorporatifs, c'est-à-dire, propres à faire circuler la lymphe nutritive, il pourrait en résulter des accidens fâcheux. Plus vous remplirez, dit Hippocrate, les corps impurs, et plus vous vous exposerez à leur nuire. 2.<sup>o</sup> Il ne faut pas appliquer ces remèdes sur les organes délicats. 3.<sup>o</sup> Les doses en doivent être proportionnées à l'âge et au tempérament du malade, &



la nature de la maladie, etc. 4.<sup>o</sup> Il convient de ne pas les employer au commencement des maladies aiguës, si vous en exceptez quelques-unes, comme l'apoplexie, qui même à la rigueur pourrait n'être point comptée parmi ces dernières.

Galien nous a encore laissé là-dessus des préceptes généraux, qui paraissent confirmer en partie ce que nous disions au sujet du choix des vésicatoires : » C'est, dit cet auteur, lorsque les parties les plus extérieures se trouvent dans un état sain, et que ce qui doit être évacué est profondément caché dans les organes les plus internes, qu'il convient d'augmenter ou de donner plus d'intensité à la chaleur du médicament épispastique, crainte que cette chaleur, avant de parvenir à ces organes, n'ait trop perdu de sa force; et il n'y a aucun risque que cela cause aucun dommage aux parties externes, puisqu'elles sont supposées saines. Deux choses sont donc à considérer dans l'usage des médicamens âcres et des médicamens chauds, savoir, les parties externes qui doivent supporter l'activité des épispastiques, et les internes qui ont besoin de ces remèdes : *Summæ partes quæ tolerant, et profundæ quæ egent*. Voyez *lib. art. med.*, cap. 85. Le même auteur veut encore que lorsqu'il est question d'échauffer promptement, on ait recours aux remèdes qui produisent la chaleur au moindre contact du corps, et la répandent avec la même célérité dans toutes les parties; mais si c'est un membre refroidi qu'il soit besoin de réchauffer, il y faut employer des épispastiques dont l'effet soit plus lent et plus long ». *Vide lib. VI, simpl.*, cap. de zing.

C'en est assez pour le général des vésicatoires, auquel on ne saurait d'ailleurs rien ajouter sans anticiper sur les détails particuliers où ces matières nous paraissent plus convenablement placées, et

dont nous allons nous occuper tout de suite dans l'ordre déjà indiqué.

*Des rubéfiants.* C'est un effet inséparable de l'action des vésicatoires, que d'exciter des rougeurs sur la peau, ou d'être rubéfiants; ainsi, d'après cette conformité générale d'effet, il semble qu'ils devraient tous être réduits à une seule et même classe qui serait celle-ci: mais la plus grande ou la moindre énergie des uns comparés aux autres, mettant, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, des distinctions réelles dans leurs effets, les auteurs ont cru devoir établir un ordre de progression dans l'énumération de ces remèdes, d'après l'estimation graduelle qu'on a faite de leurs vertus. Les rubéfiants doivent donc être, dans l'ordre pharmaceutique, des individus de remèdes spécifiés, par cette qualité sensible que nous avons dit être commune à tous les vésicatoires, de rougir la peau, et qui sont capables d'ailleurs des autres effets épispastiques dans un moindre degré; en sorte que c'est la première nuance de la vertu vésicatoire prise en total, par laquelle les remèdes sont caractérisés. Les anciens ont appelé ces remèdes *PHOENIGMOI*, *phœnigmi*, phœnigmes. Les substances ou les drogues qu'on y emploie sont les mêmes que celles de la plupart des autres vésicatoires, quoiqu'il y en ait parmi elles qu'on désigne pour être plus particulièrement rubéfiantes, telles que la semence de cresson, la fiente de pigeon ramier, le staphisaigre, l'*ibéris*, etc. Dans la composition des rubéfiants, les anciens n'employaient pas ces substances pures, mais on observait d'en émousser la causticité ou l'âcreté par des ingrédients, comme les huiles, et principalement les graisses, parmi lesquelles on avait grand soin de choisir, d'après les préjugés des temps, celles de lion, de léopard, d'hyène, d'oie, etc., ou par des préparations qui

tiennent à des vues chimiques et qu'on a pratiquées très-anciennement, comme de faire macérer dans du vinaigre la graine de moutarde, qui est une des principales matières de ces remèdes : ou enfin par la médiocrité des doses et quelques circonstances dans les mélanges. Au moyen de cette correction, l'activité d'un vésicatoire proprement dit, était réduite à celle de rubéfiant, qui néanmoins par un long séjour sur une partie, pouvait faire l'office du premier, de même qu'un sinapisme ou tel autre puissant vésicatoire pouvait n'être que rubéfiant, en abrégeant la durée de son application : d'où il est clair que l'état de rubéfiant dans ces remèdes dépendant quelquefois de cette mesure de temps, on pourrait encore les définir des vésicatoires réduits à la seule vertu de produire des rougeurs, soit par les correctifs dans la composition et dans les doses, soit par le temps qu'on laisse à leur action. Les rubéfiants sont des compositions pharmaceutiques particulières, auxquelles on a donné spécialement le nom de rubéfiants ; ils peuvent être sous plusieurs formes : les plus ordinaires sont l'emplâtre, le cataplasme, le liniment, etc.

Tous les anciens, depuis Hippocrate, ont fait beaucoup d'usage de ces remèdes : on trouve dans Myrepsus, *Ind. medic.*, cap. 7, la formule d'un emplâtre *rubéfiant* appelé *anthemeron*, de l'invention d'Asclépiade, donnée pour un remède souverain dans les hydropisies. Les myrobolans, la litharge, le nitre, le vinaigre, la résine, etc., entrent dans la composition de ce remède. Aëtius donne encore l'*iberis* ou le *cardamum* mêlé avec du sain-doux, comme un rubéfiant très-utile, recommandé par Archigène. Voyez *Tetr.* 1, *serm.* 3, c. 184. Les médicamens appelés *acopes* fournissent encore des rubéfiants dans plusieurs maladies chroniques. Voyez Galien, *de Comp. med.*,

*lib. VII.* Les cataplasmes en donnent également de très-bons. Voyez sur-tout dans Galien, *ibid.*, p. 927, le cataplasme pour les pleurétiques, intitulé *Pharmianum*. Dans Arétée, liv. II, c. 5, *de curat. profluv. serm.*, un cataplasme rubéfiant qui, en rougissant la peau, y produisait encore des taches appelées *jonthos*; ce dernier remède est une composition de bois de laurier. Paul d'Ægine, *de re med.*, *lib. VIII*, *cap. 19*, donne, d'après Alexandre, la formule d'un liniment rubéfiant, où entre l'encre à écrire, *ex atramento scriptorio*, et qui est très-vanté dans les migraines. Quelques modernes ont employé les cantharides, le saindoux, le savon, le sel, etc., dans les rubéfians. Voyez J. Heurnius, *Method. ad prax.* Wepfer propose contre la migraine, à titre de *rubéfiant* très-léger, un morceau de veau rôti et trempé dans l'esprit de vin, où l'on aura fait macérer de la graine de moutarde, *liv. V*, *observ. 53*. Voyez *Musgraw. de Arthritide*, pour des rubéfians employés dans la goutte. On pourrait compter parmi ces remèdes l'emplâtre de *caranna* que Sydenham a fait appliquer avec succès à la plante des pieds, dans le *chorea sancti Viti*. Voyez Sydenham, *Op.* p. 180. Quelques onguens, quelques huiles odorantes et quelques poudres, de même que le *diacopregias* de Cœlius Aurelianus, qui n'est que la poudre de crotin de chèvre, délayée dans du vinaigre ou du *posca*, peuvent passer pour rubéfians.

Les rubéfians conviennent, outre les maladies dont nous avons déjà parlé, dans les ophtalmies, les *vertiges*, la léthargie, les angines et dans quelques affections des reins. Voyez dans *Oribase*. Duret observe néanmoins qu'on ne doit faire usage des *phœnigmes* dans la léthargie, qu'autant que le malade se trouve enseveli dans un sommeil profond et continu, ou qu'il est assoupi au

point de ne pouvoir être autrement excité ; car, dit-il, *ubi vigiliarum vicissitudo est per ÉCLAMPSIN, id est micationem caloris febrilis, tutus non est phænigmorum et sinapismorum usus.* Voy. *Hollier, p. 61. De morb. intern., lib. I, cap. de letharg.* On peut inférer de ce passage, qu'en général dans le cas de chaleur fébrile, il n'est pas prudent de faire usage de ces remèdes.

Les rubéfiants sont ordinairement, avec les *dropaces*, les précurseurs des sinapismes, c'est-à-dire, qu'avant d'en venir aux sinapismes, on emploie d'abord les premiers pour préparer la partie. Par cette dernière raison, ces remèdes entrent encore dans la méthode ancienne de traiter certaines plaies.

Les *rubéfiants* peuvent s'appliquer sur presque toutes les parties du corps, ce qui est un privilège commun à tous les topiques d'une vertu faible. Leur effet consiste à mordre légèrement sur la peau, à y exciter de l'irritation, de la chaleur et à produire quelques petites révulsions. Les anciens avaient coutume, après l'administration de ces remèdes, de laver le malade, ou de le mettre dans le bain, ou enfin de frotter la partie avec des huiles chaudes.

*Les fomentations*, tant sèches qu'humides, sont de bons épispastiques rubéfiants : en relâchant les pores, comme disaient les anciens, en redonnant du ton à la peau et au tissu cellulaire par un léger stimulus des nerfs, elles procurent des révulsions très-utiles dans les transpirations et sueurs arrêtées, dans le tétanos, les fièvres exanthémateuses, comme la petite-vérole, dans les angines, etc. Les anciens employaient ordinairement dans les vertiges les fomentations sur toute la tête, mais avec la précaution de ne pas y employer des matières qui eussent une mauvaise odeur. *Mercatus, de febre pestil. et malig., l. VIII,*

p. 459, recommande, pour attirer la matière des bubons pestilentiels, les fomentations avec des éponges imbibées d'une décoction de plantes aromatiques et un peu âcres. Les anciens faisaient encore des fomentations sur les plaies qu'ils voulaient amener à suppuration, avec des sachets de lin remplis de fiente de pigeon ou d'excrément de chien réduit en poudre (*V. dans Arétée, passim*). Les vapeurs de certaines plantes aromatiques, conduites par un tuyau dans différentes cavités du corps, sont des fomentations très-usitées par Hippocrate dans quelques maladies des femmes. Les jeunes animaux ouverts ou fendus par le milieu du corps, et appliqués encore tout chauds sur une partie, sont des espèces de fomentations rubéfiantes qu'on a souvent employées avec succès. Arculanus, *Comment. in lib. IX Rhas.*, pag. 141, attribue éminemment cette vertu épispastique rubéfiante aux lésards appliqués à demi-morts sur les parties; il prétend même que ce remède est capable d'en extraire les corps étrangers qui peuvent s'y être plantés ou introduits.

Les fomentations s'appliquent comme rubéfians sur tous les endroits du corps, excepté, suivant Galien, la région précordiale, où il serait à craindre qu'elles n'attirassent les superfluités du corps sur le foie ou sur quelque autre viscère voisin: mais on peut se mettre à l'abri de ce danger, en purgeant auparavant le malade, suivant la pratique d'Hippocrate, qui avec cette précaution ne faisait point difficulté, dans le traitement des fièvres, d'appliquer de pareils remèdes sur cette région. *Voyez de rat. vict.* Il est prudent néanmoins de ne pas employer des fomentations trop chaudes sur les hypocondres dans quelques maladies de la tête, sur-tout dans la phrénésie. *Voyez Alexandre de Tralles, lib. 13, de phrenet.*

*Les épithèmes et toutes les variations de ces*

remèdes, comme les écussons, etc., sont encore des rubéfiants qu'on emploie avec succès contre les douleurs de côté dans la pleurésie, quelques palpitations du cœur, et un grand nombre d'autres affections. On a quelquefois obtenu avec ces remèdes des révulsions très-utiles dans des fièvres opiniâtres. Boyle raconte qu'il s'est guéri d'une fièvre continue violente qui avait tenu contre toutes sortes de remèdes, en s'appliquant au poignet un mélange de sel, de houblon et de raisins de Corinthe. Les Egyptiens, au rapport de Prosper Alpin, se guésissent de fièvres intermittentes, en s'attachant aux poignets, une heure avant l'accès, un épithème d'ortie broyée, de sel ou de nitre. *Vide de med. Ægypt., pag. 319.* On lit dans les Commentaires des aphorismes de Boerhaave par Van-Swieten, qu'un paysan guérissait les fièvres intermittentes, en mettant dans la main, et y fixant par un bandage, de la pulpe de ranuncule. *Voyez tom. III, pag. 519 et 520.*

Les briques chaudes, les murailles des fours, sont encore autant de rubéfiants épispastiques ou d'épithèmes chauds. A l'égard de l'application des épithèmes, ils ont cela de particulier, que d'ordinaire on ne les applique que sur les parties du milieu du corps, *mediis partibus*, comme sur le foie, la rate, etc.

*Les cacuphes* procurent encore, comme rubéfiants, de très-grands soulagemens dans les surdités, les faiblesses de nerfs, les abolitions de mémoire, maux de tête continuels, etc.

*Les bains chauds*, soit naturels, soit médicinaux, sont, parmi les épispastiques rubéfiants, des remèdes salutaires, qu'on peut employer dans l'état sain comme dans l'état malade. Ils conviennent principalement dans quelques amaigrissemens, dans quelques maladies aiguës, dans les excrétions de la peau arrêtées, et dans beaucoup d'autres

indispositions de cet organe. Dans ces derniers cas même, ils sont très-souvent préférables aux remèdes internes, ainsi que l'ont éprouvé plusieurs praticiens, et que le dit Hippocrate à l'occasion d'un nommé Simon, *de epidem., lib. V, sect. 2.* Voici ce passage : *Latas pustulas non admodum pruriginosas, quales Simon hieme habebat, qui cum ad ignem inungeretur aut calida lavaretur, juvabatur; vomitus non juvabant.*

*Les bains de vapeurs* peuvent encore être regardés comme des bains chauds de l'utilité la plus reconnue dans bien des maladies; ils sont quelquefois d'autant plus efficaces, que ces vapeurs sont chargées de quelque principe subtil, qui s'élève par l'ustion de certaines substances aromatiques. S'il faut en croire Zacutus Lusitanus, il croît sur les montagnes du Pérou une plante graminée que les naturels appellent *iche*, dont la vapeur a la vertu d'attirer le reste de mercure qui peut se trouver dans le corps de ceux qui viennent d'être traités de la vérole, en sorte que ces personnes suent exactement le mercure qui leur sort par toute la peau en forme d'efflorescence. *Quare ægri intra Conopæum, hujus paleæ fumo, sensim ac sine sensu sudoris in modum per totam corporis superficiem mercurium exsudant. Vide Prax. med., admirab., lib. II, pag. 75, obs. 137.* Il ne manque à ce fait qu'un peu plus de vraisemblance, pour mettre les vapeurs de cette plante au rang des épispastiques rubéfians les plus merveilleux.

*Les bains de fourmis, de sable; les aspersions avec du sel, du nitre, les insolutions, etc.,* sont encore comme autant de bains chauds qui doivent être comptés parmi les puissans rubéfians.

Ici reviennent également les demi-bains, *semicupium*; l'insession, *insessus* qui en est une espèce; le *stillicidium*, l'irrigation, etc. Voyez Hippocrate,



*Celse, Galien, Cœlius Aurélianus, Prosper Alpin, de med. meth., et autres.*

Le *pediluvium* ou bain des pieds : c'est encore un rubéfiant de l'espèce des derniers que nous venons de nommer ; il est renommé par les révulsions salutaires qu'il opère dans les maladies quelquefois les plus désespérées. Cette grande efficacité est fondée sur la correspondance admirable des pieds avec toutes les cavités du corps. Les phénomènes de cette correspondance, nous osons l'avancer, doivent être pour le praticien une source féconde d'indications relatives à la température des pieds dans les malades. Qu'on lise là-dessus Hippocrate, *de rat. vict. in acut., sect. 4, pag. 398* ; et parmi les modernes, Baglivi, *de fibr. motr., lib. I, c. 10*. Combien de mélancoliques, de vaporeux, de personnes tourmentées de vomissemens habituels, qui eussent reçu d'un bain des pieds un soulagement qu'on n'a jamais pensé à leur procurer, faute d'attention à ces principes !

Quant aux précautions à observer dans l'administration de toutes sortes de bains en général, la première est celle que nous avons dit une fois pour toutes devoir toujours aller avec l'usage des vésicatoires ; c'est de pourvoir à quelques évacuations préalables ; en second lieu, les corps impurs ne sont pas faits pour les bains, *corpora impura non balneanda* ; enfin, il est des cas qu'il faut avoir bien soin de distinguer, où, suivant cet autre précepte des cinquième et septième livres, *epidem.*, d'Hippocrate, l'eau chaude appliquée aux pieds peut être nuisible aux yeux et au cerveau.

*Les frictions*, ces ressources simples et heureuses, occupent parmi les rubéfiants une place très-distinguée. Tout ce qui peut intéresser la curiosité du médecin dans l'histoire de ces remèdes, méritant d'être connu, et se trouvant renfermé dans

une dissertation de M. Loelhoeffel, imprimée à Leyde, au mois de Juin 1732, nous allons transcrire ici la plus grande partie de l'extrait qu'on en trouve dans le *Journal des savans*, Février 1734.

« Hippocrate établit différentes frictions de la peau, l'une forte et l'autre douce, l'une continue et l'autre qui se fait à diverses reprises. La première, selon lui, durcit le corps, la seconde l'amollit, la troisième l'exténue et la quatrième rétablit ce qui s'en est dissipé de trop. La première ne convient pas aux gens secs et d'un tempérament chaud, mais est très-propre aux personnes d'une constitution humide et froide; la seconde est nuisible à ceux qui ont la chair lâche, et convient à ceux qui l'ont remplie d'obstructions et de duretés; la troisième fait du bien aux personnes replettes; et la quatrième, beaucoup de tort à celles qui n'ont ni trop ni trop peu d'humeurs ».

« Les médecins qui sont venus après Hippocrate ont établi d'autres différences dans la friction, par rapport aux lieux et aux autres circonstances; les unes se font en plein air, les autres dans la chambre; les unes à l'ombre, les autres au soleil; les unes dans un lieu chaud, les autres dans un lieu froid; les unes au vent, les autres à un air tranquille; les unes dans le bain, les autres devant ou après le bain; les unes avec de l'huile, les autres sans huile; les unes avec les mains simplement, les autres avec des linges; et celles-ci avec des linges rudes ou avec des linges doux ».

« Ils ont encore distingué les frictions par rapport aux différens sens dans lesquels elles se pratiquaient: les unes se faisaient de haut en bas, les autres de bas en haut; les unes en ligne directe, les autres en ligne oblique; les unes absolument en travers, les autres un peu moins horizontalement; toutes différences qui leur ont paru si essentielles à observer, qu'ils ont cru devoir les

exposer par une figure qui se voit dans Galien, *lib. II, de sanitate* ».

« Ce dernier prétend qu'en faisant les frictions en ces différens sens, et les faisant exactement, toutes les fibres des muscles s'en ressentent. Quelques médecins de son temps croyaient que la friction qui se faisait transversalement, resserrait les parties, et leur procurait de la fermeté; que celle au contraire qui se faisait en ligne directe, les raréfiait et les relâchait : mais Galien les accuse en cela d'ignorance ».

« Plusieurs ont voulu déterminer le nombre des frictions qu'il fallait faire dans chaque maladie; mais Celse rejette cette pensée comme absurde, et remarque que c'est sur les forces, sur le sexe et sur l'âge des malades, que ce nombre doit se régler; en sorte, premièrement, que si le malade est bien faible, c'est assez de cinquante frictions, et que s'il a beaucoup de force, on en fait faire jusqu'à deux cents; secondement, que si c'est une femme, il en faut moins que si c'est un homme; troisièmement, que les enfans et les vieillards n'en peuvent pas souffrir un aussi grand nombre que les personnes d'un âge médiocre ».

« Notre auteur passe ici aux frictions qui sont en usage chez les Egyptiens; ils font les unes avec les mains enduites de sésame, les autres avec des linges crus, et les autres avec des lambeaux d'étoffe de poil de chèvre (on peut encore en faire avec de l'amiante). Quant à celles qu'ils pratiquent avec des linges, voici ce qu'ils observent; ils font asseoir le malade dans un siège haut, et lui frottent trois à quatre fois tout le devant du corps, commençant par les pieds, les jambes, les cuisses, continuant par le ventre et les côtés, et finissant par le haut du tronc et par les bras, sans excepter les doigts qu'ils frottent avec un soin extrême les uns après les autres.

Après avoir ainsi passé en revue tout le devant du corps, ils font étendre le malade tout de son long, le ventre contre terre, et procèdent de la même manière à la friction de cette partie du corps; la friction faite, ils en recommencent d'autres avec l'étoffe de poil de chèvre ».

« Les Indiens orientaux emploient les frictions contre plusieurs maladies, et principalement contre une espèce de paralysie à laquelle ils sont sujets, et qui leur cause un tremblement général de tout le corps. Ce sont des frictions fortes et douloureuses; ils se servent du même remède contre une sorte de convulsion qui leur est familière, laquelle leur resserre tellement le gosier, qu'ils ne peuvent ni boire ni manger, et les emporte en peu de jours, après leur avoir fait souffrir des tourmens inexprimables ».

« Les Indiens occidentaux, et sur-tout les Brésiliens, ne connaissent presque d'autres remèdes que la friction contre les maladies chroniques; ils commencent par frotter tout le bas-ventre, si la maladie est causée par des embarras dans cette partie; mais si elle vient d'obstructions qui soient dans la tête ou dans la poitrine, ils pratiquent la friction sur tout le corps généralement, en y employant l'huile de tabac ou de camomille, dans laquelle ils ont fait macérer un peu d'encens ».

« Les dames d'Égypte, comme l'écrivit Prosper Alpin, dans son livre *De medicina Egyptiorum*, c. 8, ont recours à certaines frictions douces pour s'empêcher de maigrir; l'auteur rapporte sur le même sujet, l'usage qui s'observe en certains endroits d'Allemagne pour engraisser les cochons; on les lave d'abord avec de l'eau, pour en attendrir la peau, puis on leur fait plusieurs frictions, etc. ».

M. Loelhoeffel donne encore la manière dont il est d'avis qu'on administre les frictions dans

les maladies qui dépendent d'une disposition cacochimique ; il veut en premier lieu qu'on fasse la friction de tout le corps trois ou quatre fois par jour, et qu'on frotte principalement l'épine et le bas-ventre ; en second lieu, que le malade, après avoir été frotté, porte une chemise de grosse toile, et que cette chemise ait été passée à la fumée de quelques herbes ou de quelques gommés aromatiques ; il croit que la friction peut suppléer quelquefois à la saignée, pour donner certaines déterminations au sang ; pour cela, on fait des frictions, ou de la tête aux pieds, ou des pieds à la tête, soit directement, soit obliquement. Les frictions transversales peuvent encore servir à rappeler le sang d'une partie sur une autre, selon la partie où on les commence, et celle où on les finit, etc.

Les frictions conviennent dans l'hydropisie, l'anasarque, le rachitis, l'épilepsie, les maux de tête, etc. Elles sont propres sur-tout à rétablir la distribution du suc nourricier dans les corps maigres et exténués, en redressant ou érigeant, pour ainsi dire, le système des nerfs, et par une suite de cette érection dilatant les vaisseaux et les cellules du tissu muqueux : c'est Hippocrate qui nous l'apprend en ces termes, *quæ natura solida sunt, dum fricantur, in se coguntur, cava vero augescunt*. Voyez *De rat. vict. in acut., lib. II, sect. 4, pag. 364*. Du reste, ce sont toujours à peu près les mêmes précautions dans l'administration de ces remèdes que dans l'administration des autres.

En considérant ainsi les frictions par le frottement irritant procuré aux solides, il semble qu'on pourrait y joindre les promenades circulaires, droites, obliques, les gestations, et autres secours de la gymnastique, mis en usage par les anciens, pour procurer des révulsions favorables.

L'électricité, en l'adoptant avec le degré de certitude et de vraisemblance que peut lui donner ce qu'on a dit jusqu'ici des guérisons opérées par ce moyen, mérite d'être désignée dans cette classe.

*Des dropaces.* Les dropaces et les différentes compositions de ces remèdes qu'on trouve chez les auteurs, sont des épispastiques un peu plus forts que ceux de la classe précédente. On les emploie dans les vomissemens habituels, les digestions paresseuses, le flux céliaque, les paralysies, et généralement dans toutes les maladies où peuvent convenir les sinapismes que nous avons dit qu'ils précédaient conjointement avec les rubéfiens proprement dits. Le dropace a néanmoins cela de particulier, qu'on le réapplique quelquefois après le sinapisme.

Ces remèdes sont confondus par les auteurs avec les pications et les psylothes.

Le tondre et le raser sont encore des épispastiques de cette classe. Les anciens les employaient très-souvent dans la vue d'augmenter la transpiration de la tête, ou d'en attirer les humeurs en-dehors : dans beaucoup de cas, ils regardaient comme un remède très-puissant de faire raser la tête à contre-poil. *Voyez dans Oribase, De tonsura et de rasione, c. 15.* Quelques-uns veulent encore qu'on rase la tête dans la phrénésie : mais tous les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point. *Voyez dans Forestus, l. II, p. 408.* On peut juger de l'impression de ce remède sur les tégumens de la tête par la chaleur, le coloris de santé et l'embonpoint momentané du visage, qui arrive à bien des personnes immédiatement après s'être fait faire la barbe.

On rasait anciennement les parties pour les préparer à l'opération des topiques, tels que les emplâtres, les fomentations, les ventouses, etc.

On rase encore la tête dans les ophthalmies, et avant que de scarifier.

Le raser de la tête mérite des considérations particulières dans certaines maladies, en ce que quelques auteurs ont observé que ce remède portait sur la vessie.

L'avulsion des poils des aisselles et de la lèvre supérieure dans quelques cas, peut encore être rangée parmi les épispastiques de cette classe.

*Des sinapismes.* Ces remèdes, ou du moins les compositions qui portent le nom de sinapismes, ont été pour les anciens, ce que sont pour les modernes les vésicatoires proprement dits, ou emplâtres vésicatoires, que nous trouverons à la fin de cette classe; leur vertu est réellement vésicatoire, c'est-à-dire, âcre et piquante, au point d'exciter quelquefois assez promptement des vésies sur la peau.

Les anciens, principalement Arétée, ont fait le plus grand usage des sinapismes dans un nombre infini de maladies.

On emploie ordinairement ces remèdes dans les maladies soporeuses, les vertiges, les céphalalgies, les syncopes, etc. *Voy. dans Arétée, passim;* et on les applique sur presque tous les endroits du corps. Les méthodiques, à l'exemple de Thesalus, appliquaient très-utilement encore les sinapismes autour des ulcères provenant d'une cachexie dans la partie. *Voyez Prosper Alpin, De med. method.*

On peut rapporter au sinapisme tous les médicamens âcres, irritans, etc., donnés dans le dessein de faire des révulsions des parties supérieures aux inférieures; tel est l'emplâtre diascondon ou fait avec des aulx, les préparations avec des ognons, des figes sèches, etc., appliquées sur les jambes et autres parties du corps.

Les lavemens âcres et irritans appartiennent

également au sinapisme ; car attendu la continuité de la cavité des intestins avec la surface du corps , on peut regarder ces derniers remèdes comme topiques. Arétée les recommande pour faire révulsion de la tête vers le bas dans la phrénésie. *Voyez cap. de phrenetid.* Zacutus Lusitanus dit s'en être servi avec succès dans la dysenterie. *Observat. 20, lib. II.*

Les illitions de l'anüs avec des linimens âcres, sont de ce nombre , de même que les glands ou suppositoires , quelques pessaires , l'application de l'ail sur ces parties , que tout le monde sait être un stratagème usité dans bien des occasions pour se procurer la fièvre , etc.

Les masticatoires , les apophlegmatisans , les collutoires piquans , âcres , les errhins , sur-tout le tabac ( qui par parenthèse ne saurait être un remède pour la plupart de ceux qui sans aucune incommodité se sont condamnés à cette espèce de vésicatoire continuel ) sont encore de cette classe.

Les urtications conviennent avec les sinapismes par les rougeurs , les enflures , les démangeaisons qu'elles excitent , de même que par les autres effets ultérieurs ; elles sont quelquefois très-efficaces dans les apoplexies , les léthargies , etc. Celse en recommande l'usage dans la paralysie. *V. cap. 27.* Arétée , dans la curation de la léthargie , les employait sur les jambes. *V. Arétée , de curat. morbor. acut. lib. I, c. 2, de curat. letharg.* Elles peuvent encore être fort utiles dans les gales répercutées , etc. , mais en général il faut prendre garde de ne pas les employer sur les articulations.

On pourrait joindre ici les remèdes employés par les anciens sous le nom d'*empasma* , *empasmata* , qui procuraient de fortes démangeaisons. *Voy. Oribas. , Med. collect. l. X, cap. 31.*

Les flagellations et les verbérations de toutes



espèces; elles étaient anciennement très en usage dans les amaigrissemens, les maladies soporeuses, et dans beaucoup d'autres cas. On pratiquait cette opération avec de petites verges légèrement enduites de quelque matière qui aidât au stimulus du fouet, comme la poix, et on cessait de frapper, lorsque les chairs commençaient à se tuméfier. Les anciens avaient poussé le raffinement sur l'administration de ces remèdes, jusqu'à faire plusieurs espèces de flagellations qui étaient autant de modes, autant de diminutifs de la flagellation proprement dite; telle était leur *épicrusis* ou *catacrusis*. Il y avait même à Rome une sorte de gens qui reviennent à nos bateleurs ou à nos charlatans (*mangones*), qui faisaient métier d'appliquer les flagellations sur les enfans en charte. Galien en rapporte un exemple: *ad hunc modum*, dit-il, *mango quidam proxime nates pueri fame consumptas, brevi auxit, percussu mediocri quotidie usus, aut saltem alternis diebus. Voyez method. med., lib. XIV, c. 16.* Pline nous apprend encore qu'on fouette utilement dans la rougeole avec des branches de sureau. *Boa appellatur morbus papularum cum rubent corpora, sambuci ramo verberantur. Voyez Histor. nat.* Ici peut également convenir l'expédient que propose Heurnius, dans la curation de la léthargie, c. 11, *de letharg. lib. de morbis capitis*, et qui consiste à enduire de miel le visage du malade, pour l'exposer ensuite à la piqure des abeilles, *quo rostellis muscæ flagellent*. A la vérité, l'auteur ne désigne que les gens de la campagne, *rustici*, sur qui l'on puisse tenter ce remède.

Les titillations à la plante des pieds, trouvent encore place ici. On sait qu'elles sont quelquefois de puissans révulsifs dans les apoplexies et autres maladies soporeuses.

Les *ligatures* sont des épispastiques très-efficaces,

qui conviennent d'ailleurs avec les sinapismes, par les rougeurs, les inflammations ou enflures qu'elles occasionnent. Oribase nous a conservé la manière dont on les appliquait anciennement. « Nous prenons, dit-il, des bandes un peu larges, faites de laine simplement torse, ou de quelque autre étoffe mieux tissée et plus serrée, ou enfin nous y employons les vieux habits, les étoffes usées. Nous entourons de ces bandes les extrémités, en ayant l'attention de ne pas meurtrir les chairs, et de serrer mollement, de manière que la ligature soit serrée, ce qui se fera toujours bien si les bandes sont larges, et d'une étoffe douce : mais après la seconde compression, il faut serrer encore davantage ; et il n'y a pas à craindre de blesser les chairs qui ne seront jamais que comprimées. Le meilleur signe pour reconnaître que la compression est bien faite, c'est lorsque les chairs qui sont autour des parties comprimées, s'élèvent et deviennent rouges ; alors en nous réglant sur le battement des vaisseaux, nous serrons de plus en plus, et prenons bien garde que les parties ne s'engourdissent, et de ne point occasionner de douleur ». *V. Med. collut.*, l. X, c. 18.

Les *ligatures* se varient suivant les maladies et l'intention du médecin, dans les hémoptysies : Arétée recommande de lier les pieds au-dessus des malléoles jusqu'au genou ; et les mains, depuis tout le bras jusqu'au coude. *V. De curat. acut. morb.*, l. II, c. 2. Dans la dysenterie, Aëtius propose de lier fortement avec des bandes larges les bras du malade, à commencer depuis le haut de l'*humérus*, jusqu'à l'extrémité des doigts. *V. Lett. III*, *serm.* 1, *chap.* 41. Les méthodiques employaient les ligatures sur les articulations, sur les bras et les cuisses, dans la vue de détourner le sang dans les hémorragies. *V. Prosper Alpin*,

*De med. method. lib. XII, c. 4.* Erasistrate est d'avis qu'en pareil cas on les fasse aux aînes et aux aisselles. Celse, et après lui le rabbin Moyse, 5 *aphor.*, veulent que dans les céphalalgies, la tête soit promptement serrée avec des bandes. *V. Mercurialis, c. 17, p. 95, de affectibus capitis.*

Les *ligatures* s'emploient encore dans les lésions ou abolitions de mémoire, dans beaucoup de vices des fonctions de l'estomac, et de quelques autres organes. Un homme sur qui l'on avait inutilement tenté pendant quinze jours toutes sortes de remèdes pour lui arrêter le hoquet, fut enfin guéri en lui serrant fortement les hypochondres et l'estomac avec une serviette. *Voyez Aquitan. miner. aq., pag. 23.* Les ligatures seraient donc encore des espèces de toniques.

Les *ligatures*, ou les liens dolorifiques, n'ont pas moins de succès lorsqu'il s'agit des révulsions dans les hémorragies, ou dans le flux immodéré de quelques autres humeurs. Forestus rapporte là-dessus une observation qui paraîtra d'autant plus singulière, que le remède, à ce qu'il prétend, fut enseigné par une femme. C'est à l'occasion d'un flux de semence chez quelque noble. *Quando dormitum ibat nobilis, ligabat filum vel chordulam ad collum, quæ chordula descendebat usque ad collum virgæ, et cum ea virgam ligabat, non multum stringendo; et quando in somno inflabatur et erigebatur membrum, propter ligaturam illius chordulæ dolorem virgæ incurrebat, et sic excitabatur ut semen in somno non rejiceret, et ita fuit curatus.* *Voyez De penis ac virgæ vitiis, l. XXVI, obs. 17.* On peut rapporter ici les ligatures au prépuce, pratiquées par les méthodiques. *Voyez Prosper Alpin, De med. method., lib. XII, c. 4,* les distorsions des doigts, et généralement tous les dolorifiques employés à titre d'épispastiques ou attirans.

Les *ventouses* : elles élèvent la peau en tumeur, et y occasionnent des vessies, si on les laisse trop séjourner sur la partie. Ce sont de puissans épispastiques dans l'apoplexie, la frénésie, les cardialgies et plusieurs autres maladies.

Les *succions*, *suctus*, sont encore mises, par quelques auteurs, au nombre des épispastiques; tels sont les suçons de toute espèce, la pratique des Psylles et des Marses pour attirer au-dehors le venin des plaies. Quelques auteurs y joignent les extractions de l'air, du pus et autres matières qui peuvent être contenues dans des cavités du corps, par le moyen des seringues, des soufflets, etc., dont on voit que les effets sont purement mécaniques. *Voyez Mercatus, De rect. præsid. art. med. usu, lib. II, c. 8.*

Les sangsues peuvent être regardées comme des espèces de ventouses; elles sont révulsives par le stimulus de leur morsure ou de leur succion; elles procurent en même-temps des dérivations très-utiles. Zacutus Lusitanus parle d'une femme qui, étant tombée dans une violente épilepsie à la suite d'un accouchement laborieux qui avait été suivi d'une suppression des règles, fut guérie par l'application de trois sangsues à la vulve. *Voy. page 6, observ. 26.* On a vu depuis, quelques exemples de guérisons de cette nature. Les sangsues appliquées à la marge de l'anus font encore beaucoup de bien dans la suppression du flux hémorroïdal.

Les *vésicatoires proprement dits*, ou les *emplâtres vésicatoires*. Voici les premiers épispastiques modernes, ceux qu'il arrive assez souvent à nos praticiens d'employer, et dont on ne fait peut-être pas toujours assez d'usage. Ce que nous avons dit jusqu'à présent des autres vésicatoires en particulier, ne pouvant être regardé, par l'oubli où la plupart de ces remèdes sont tombés, que

comme une historique accessoire de l'exposition de ceux-ci, nous devons donc étendre cette exposition à tous les détails qui peuvent intéresser la partie de ces remèdes la plus essentiellement utile à connaître, c'est-à-dire, la partie qui concerne la pratique; c'est ce que nous allons tâcher de faire, en rapprochant et abrégeant, le plus qu'il se pourra, les faits qui autrement nous menaient trop au-delà des bornes déjà assez étendues de cet Essai.

Nous avons observé au commencement, que le nom de vésicatoire n'était pas bien ancien. Rolfinck est, si je ne me trompe, le premier ou l'un des premiers qui s'en soient servis pour désigner cette espèce particulière d'épispastiques. Mais l'usage de ces remèdes a une date plus ancienne; elle peut se rapporter au temps d'Archigène, qui, comme on le voit par un fragment qu'on trouve sous son nom dans Aëtius, a très-parfaitement connu les vésicatoires avec cantharides. « Nous nous servons, dit Archigène dans ce fragment, d'un cataplasme où entrent les cantharides, lequel fait des merveilles toutes les fois que par des petits ulcères qu'il excite, il coule pendant long-temps de la sanie ». Voyez *Aëtius, Tetr. serm. 2, cap. 40*. Arétée et quelques autres, ont encore fait usage des mêmes remèdes dans leur pratique. A l'égard d'Hippocrate, qui a parlé de ces insectes ou mouches, comme propres à des médicamens internes, et qui d'ailleurs les employait dans quelques pessaires, il ne paraît pas qu'il leur ait connu la propriété d'être vésicatoires au-dehors. Cette introduction des cantharides dans les épispastiques ne changea pourtant rien à la dénomination de sinapisme, que les anciens leur ont toujours conservé, à l'exception de quelques auteurs, comme Dioscoride, Alexandre de Tralles, etc., qui ont quelquefois donné à cette

sorte de sinapismes le nom de *diacantharidon*. Rien n'empêche donc qu'on ne rapporte aux vésicatoires proprement dits, la plupart des choses de pratique qu'on trouve sur les vésicatoires anciens avec addition de cantharides.

Les vésicatoires que nous employons aujourd'hui, sont formés d'un emplâtre dont la composition est variée dans presque tous les auteurs, mais sur laquelle on peut s'en tenir à la formule suivante, qu'on trouve dans la Pharmacopée de Paris, sous le titre d'*emplâtre épispastique*, savoir, prenez de poudre de cantharides quatre onces, de poudre d'euphorbe quatre drachmes, de la poix de Bourgogne et de térébenthine, de chacune six onces, de cire jaune deux onces; faites fondre la cire, la térébenthine et la poix, et après les avoir retirées du feu, mêlez-y les poudres en remuant jusqu'à ce que le tout soit réduit en consistance d'emplâtre. Il est encore fait mention dans le même livre, d'une pâte épispastique employée comme vésicatoire, et qui est composée, savoir, de levain très-fort deux onces, de poudre de cantharides trois drachmes; mélangez le tout ensemble pour en faire un emplâtre. Cette dernière composition est plus faible que la précédente: mais on peut y suppléer en augmentant la dose de la poudre des cantharides; cette augmentation est même très-utile dans toutes les compositions des vésicatoires, lorsqu'on veut obtenir un effet plus prompt de l'administration de ces remèdes, et elle n'exige pas l'attention de veiller, s'il est permis d'ainsi parler, le vésicatoire, pour que son action n'aille pas trop loin. On peut encore ajouter l'euphorbe aux cantharides, ainsi que le recommande Rivière, pour donner plus d'activité aux vésicatoires. La précaution de n'employer que le tronc des cantharides, c'est-à-dire, d'en rejeter les pieds et les ailes, suivant

le précepte d'Hippocrate, ne paraît pas fondée; aussi la plupart des modernes emploient-ils le corps entier de ces insectes, sans qu'il en résulte aucun inconvénient.

L'effet des cantharides est éminemment actif ou propre aux corps vivans; car elles n'agissent point sur les cadavres. « Les vésicatoires, dit le célèbre auteur des *Recherches sur le pouls*, donnent une secousse générale au genre nerveux; ils excitent une disposition inflammatoire; ils fixent le courant des humeurs et les traînées irrégulières des oscillations; ils donnent du ressort à tout le parenchyme des parties dans lesquelles séjourne le suc nourricier, etc. ». Voyez pag. 307 des *Recherches*. Tous ces effets se déduisent naturellement de la théorie que nous avons déjà exposée. Baglivi a donné sur cette matière un ouvrage qui ne saurait être trop étudié: l'auteur y dit, entre autres choses, que lorsque dans la pleurésie la difficulté de cracher et de respirer surviennent, il convient d'appliquer sans différer des vésicatoires aux jambes. Il assure que, d'un grand nombre de malades qu'il a vu traiter par cette méthode dans un fameux hôpital d'Italie, il en est peu qui soient morts. A une expérience détaillée, qui porte par-tout l'empreinte de la vérité et de la candeur, Baglivi a l'avantage de joindre la dialectique la plus forte, qu'il dérive de quelques passages du père de la médecine, principalement de celui-ci: « Dans les maladies de poitrine, les tumeurs qui surviennent aux jambes sont un bon signe, et il ne peut rien arriver de plus favorable, sur-tout si cela se fait après un changement dans les crachats ». *In pulmonis, quicumque tumores fiunt ad crura, boni; nec potuit aliud quidquam melius accidere, præsertim si mutato sputo sic appareant. Liv. II, prognost. 67.* Le génie de la nature conduisait

donc ici Baglivi, comme nous avons vu qu'il avait conduit Hippocrate dans la découverte et l'emploi de la plupart des remèdes épispastiques. Il est encore un fait d'observation que Baglivi ajoute comme un complément de preuves à tout ce qu'il dit pour établir l'excellence de sa pratique; c'est qu'après l'application des vésicatoires, il a toujours vu le cours de ventre s'arrêter au grand soulagement des malades : ce qui est également conforme à ce que nous apprend Hippocrate : » que les cours de ventre qui surviennent dans les pleurésies sont presque toujours funestes; car les crachats en sont supprimés, la difficulté de respirer en est augmentée; et le malade après peu de jours, ou meurt, ou tombe dans une maladie chronique ».

Sur toutes ces raisons, l'illustre Italien conclut très à propos, contre ceux qui emploient sans ménagement les purgatifs dans le commencement des pleurésies : *Hinc clare patet, dit-il, quantum à veritate aberrant, qui prætextu minerationis cacochymicæ vel aliarum hujusmodi nugarum, statim in principio pleuritidum purgantia exhibent tanto ægrorum detrimento. Pag. 656, cap. 3, de commodis ab usu vesicantium.* On peut ajouter à ces témoignages de Baglivi sur les avantages de l'administration des vésicatoires dans les maladies de poitrine, celui de Willis, qui s'est également exercé sur le même sujet, et qui se cite lui-même dans son ouvrage, pour n'avoir jamais trouvé de plus grand soulagement à une toux violente qui le tourmentait habituellement, que l'application des vésicatoires. Voici ses propres paroles : *Fateor me sæpius tussi immani cum sputo copioso et crasso (cui originaliter sum obnoxius), correptum à nullo alio remedio plus quam à vesicatoriis juvamen recepisse; itaque soleo dum iste affectus urget, primo super vertebrae cervicis, dein ulcusculis ibi*



*sanatis infra aures, ac postea, si opus videbitur, super hæmoplatea medicamina ephelkoumena applicare. Voyez sect. 3, cap. 3, de vesicatoriis.*

Outre les effets généraux dont nous avons parlé, les vésicatoires influent singulièrement sur le pouls. *Voyez Recherches sur le pouls, pag. 348.* On le trouve ordinairement toujours plus dur qu'auparavant peu de temps après l'application des vésicatoires. C'est une observation qu'avait déjà fait Baglivi; mais il se développe sensiblement quelques heures après, et c'est ordinairement un heureux présage. L'application de ces remèdes entraîne souvent encore des soubresauts des tendons, des mouvemens convulsifs dans les membres, des sueurs copieuses, des ardeurs d'urine, des pissement de sang, etc. *Voyez Baglivi, parag. 3, de usu et abusu vesicantium, pag. 653.* On observe également que ces remèdes affectent quelquefois la vessie : les anciens faisaient prendre en conséquence du lait aux malades, afin de les prémunir contre cet accident; et quelques modernes suivent encore cette pratique. *Voyez Huxham, Essai sur les fièvres.* Mais on préfère plus communément le camphre. Il est encore des dispositions dans les sujets, relatives peut-être encore au temps de la maladie, qui peuvent varier les effets de ces remèdes; nous ne saurions mieux le prouver que par le morceau suivant de l'histoire des maladies qui régnèrent en 1700 à Breslau, consignée dans les Actes des érudits de l'année 1701 : *De ophthalmia hoc aiunt, quod membrum collegii hujus dignissimum appposito circa aurem sinistram in loco oculo affecto vicino, vesicatorio, duplex damnum percepit; quam primum cantharides virtutem suam exercuissent, saporem in ore sentire sibi visus est xibetho analogum, qui, quoad vesicatoria eodem in loco relinquebantur, perdurabat, et nauseam creabat; dolor in dies,*

*imo horas singulas, vesicis humorem plorantibus, exacerbabatur, et lippitudo adeo augebatur, ut singulis momentis oculus aquam stillaret. Qua re perimotus vesicantia post triduum ex eo loco in pedem sinistrum transferebat, ex quo duplex iterum enascebatur observatio, quod intra nichthemeri spatium, vesica emplastro etiam fortissimo, vix excitari potuerit propter serum ad superiora versus; quod quamprimum vesicæ in pede stillare incipiebant in momento quasi dolor oculi remitteret.*

En général, les vésicatoires s'emploient utilement (outre les maladies de poitrine dont nous avons déjà parlé) contre les douleurs de tête, les ophthalmies, les fluxions sur les dents, sur les oreilles, l'épilepsie, la catalepsie, les phrénésies symptomatiques, les petites-véroles dont l'éruption est lente et difficile, dans les fièvres pourpreuses, dans les douleurs rhumatismales, les douleurs sciaticques, dans la goutte, etc. Ils sont encore bons dans les fièvres pestilentielles, quoique quelques auteurs ne les approuvent pas dans ces maladies. *Voyez Prosper Alpin, de medicina methodica.*

Rivière les recommande beaucoup dans ces dernières fièvres, de même que dans les malignes, et il ne se borne pas à un seul vésicatoire, mais il veut qu'on en mette jusqu'à cinq à la fois sur différentes parties du corps. *Vide de febr., sect. 3, c. 1.* Dans quelques douleurs de tête ou d'oreilles, ces remèdes ont encore l'avantage de pouvoir être appliqués sans nuire à la coction et à la suppuration des matières, comme le font les saignées, qui, dans un pareil cas, furent funestes à l'homme d'Halicarnasse dont parle Hippocrate. Enfin, dans tous les cas où l'on a les solides à revivifier, pour ainsi dire, à remonter toute la machine, à évacuer les sérosités épanchées qui sont trop éloignées des couloirs, ou qui ne peuvent pas y être

poussées par des solides qui ont perdu leur ressort, que le pouls est faible et intermittent, les vésicatoires peuvent faire beaucoup de bien.

Ils sont également utiles pour procurer des révulsions très-favorables dans quelques maladies chirurgicales. Celse dit que, lorsque l'humeur formant le cal dans les fractures est trop copieuse, il convient d'appliquer au membre opposé un sinapisme, c'est-à-dire, un vésicatoire, pour y attirer une partie de cette humeur. *Voy. liv. VIII, c. 10.*

On applique les vésicatoires à peu près sur toutes les parties du corps, en évitant de les placer sur les organes délicats. Les Anglais les prodiguent ordinairement, ils en couvrent quelquefois toute la tête; quelques autres médecins de cette nation appliquent ces remèdes sur le côté même de la douleur dans les pleurésies, et ils y emploient un vésicatoire de la largeur de la main. M. Pringle ajoute même, que, *si on l'applique à tout autre endroit, il peut augmenter la maladie; mais en agissant directement sur la partie, il résoud l'obstruction et écarte par là la fièvre. Voyez Maladies des armées, tome I, page 222.* Voilà une assertion qui n'est pas tout à fait conforme à celle de Baglivi, et que nous laissons à discuter aux praticiens; il paraît cependant vraisemblable que la fièvre générale qu'excitent les vésicatoires peut atteindre de par-tout les obstructions dont parle M. Pringle, principalement quand l'application du remède se fait sur des parties qui correspondent à l'organe affecté; or la correspondance des extrémités avec la poitrine est tous les jours confirmée dans la pratique par des enflures aux jambes, dans les pleurésies, les péripneumonies, les phthisies, etc. Il semble d'ailleurs que cette dernière méthode fait moins de violence à la nature, qu'il est toujours prudent et utile de

suivre et de ménager : on ne voit donc pas comment elle pourrait augmenter la maladie ; sans parler de l'écartement de la fièvre, que M. Pringle paraît avoir à cœur, et dont beaucoup de grands médecins croient la présence nécessaire, au moins durant quelque temps, pour la coction des matières et leur expectoration.

Les contre-indications de l'application des vésicatoires sont les blessures à la tête, accompagnées de vomissemens et de la perte des sens, la présence ou la menace des convulsions, le délire, la fièvre aiguë, l'état de grossesse, l'écoulement des menstrues, etc., certains tempéramens chauds et ardens. *Voyez Baglivi, c. 2, §. 2, de usu et abusu vesicant.* Baglivi ajoute les climats chauds, comme ceux de Rome ; mais il paraît que cette crainte est vaine : il n'y a dans ce cas qu'à modérer la dose des cantharides. C'est avec cette précaution qu'on les emploie tous les jours dans quelques Provinces méridionales du royaume, où les chaleurs ne sont guères moins vives qu'en Italie. Outre ces cas indiqués par Baglivi, dans les maladies de poitrine qui se manifestent par une douleur fixe et une espèce d'engourdissement, les vésicatoires sont mortels, suivant Hippocrate. *Dolor in pectore fixus cum torpore, malum denuntiat ; hi si suborta febre exæstuant, celeriter mortem oppetunt.* *Voyez Prædictor., lib. 1, sect. 2.* Les vésicatoires sont encore contre-indiqués dans les hydropisies avec infiltration de tout le tissu cellulaire, par le risque que les ulcères produits par ces remèdes ne tournent en gangrène. Il faut, autant qu'on le peut, ne pas attendre l'extrémité pour employer les vésicatoires, dans quelques maladies aiguës ; il faut sur-tout ne pas les appliquer sans avoir préalablement consulté plusieurs symptômes, qui doivent décider sur le choix de la partie où doit se faire cette application. Il est, par exemple, de

la dernière importance de regarder aux hypocondres. *Voyez là-dessus Hippocrate, Prædict., lib. I, sect. 2.* De pareilles négligences, lorsqu'elles arrivent, déshonorent l'art et l'ouvrier; c'est la marque la plus complète du vide et du faux des médecins routinières.

*Des caustiques.* Les caustiques composent les épispastiques les plus actifs, et dont les effets sont les plus marqués.

*Les fonticules ou cautères.* Ces épispastiques sont du nombre de ceux dont nous avons dit que les effets étaient mixtes, par la raison qu'ils évacuent les matières séreuses contenues dans le tissu cellulaire, par une dérivation mécanique, aidée d'un petit stimulus dans les nerfs, qui favorise cette évacuation. Vanhelmont, qui, avec son enthousiasme ordinaire a déclamé, *debacchatus*, comme le dit Van-Swieten, contre les cautères, apporte des raisons qui méritent qu'on prenne la peine de les lire. Il prétend qu'on se trompe ridiculement, de prendre pour un écoulement de la matière morbifique le peu de sérosité ou de sanie que fournit un cautère dans les maladies chroniques; que cette sérosité n'est qu'une petite portion de lymphe nutritive portée au fonticule, où elle se mêle à d'autres sucs, s'épaissit et s'altère avec eux par le séjour et la chaleur, etc.; que lui, Vanhelmont, a fait fermer ou cicatriser plus de mille cautères, sans qu'il en soit arrivé le moindre mal. *Voyez Vanhelmont, de cauterio, pag. 237.* Ces prétentions peuvent être outrées, mais du moins doivent-elles engager le médecin à ne pas ordonner légèrement ces sortes de remèdes. Il est toujours vrai cependant que les cautères font quelquefois beaucoup de bien, sur-tout dans certaines maladies séreuses de la tête. *Voyez Charles Pison, de morb., cap. 2, colluvie serosa.* L'exemple de personnes guéries par des fonticules

ouverts *sponte* aux aînes, ont fait dire à beaucoup d'auteurs très-célèbres, que ces remèdes étaient utiles dans la vérole. *Voyez Zacutus Lusitanus, lib. II, obs. 131*, qui parle d'une pareille guérison opérée par ces fonticules spontanés aux aînes. *Voyez encore Cappivaccius, de lue venerea; et Mercatus, de eodem morbo, lib. I, et lib. II, c. 1.*

Les effets des fonticules sont lents et longs; ils conviennent à plusieurs maladies, comme les douleurs sciaticques, la goutte, les rhumatismes, etc. Quant à la manière d'appliquer ces remèdes, Mercatus observe à ce propos, qu'il ne convient pas d'ouvrir des cautères sur le haut de la cuisse, lorsque la douleur sciaticque vient d'une congestion de sang veineux, mais bien lorsqu'elle est produite par un engorgement de *mucus* ou de *sérum* dans l'articulation devenue faible. *Voyez De recto pra. art. med. usu, lib. I.*

*Les sétons.* Ces épispastiques sont plus efficaces que les fonticules; ils produisent des dérivations considérables dans beaucoup de maladies de la tête: de grands praticiens les ont employés avec beaucoup de succès contre des ophtalmies rebelles; il en est même, comme Pison, tome I, *De curandis et cognoscendis morbis*, qui approuvent les sétons au scrotum dans l'hydropisie, à l'imitation d'Hippocrate, qui faisait faire des incisions dans la même maladie à ces parties, et frotter les incisions avec du sel. On se sert utilement dans quelques provinces, contre les surdités, les maux d'oreilles, les migraines et autres maladies de la tête, d'une espèce de séton qui consiste en un petit brin de *timælea* ou garou qu'on passe dans un trou de l'oreille qui a été percée à cet effet. On laisse ce brin de *timælea* ainsi lardé dans le bout de l'oreille, et la causticité de ce petit morceau de bois procure un écoulement salutaire qu'on entretient aussi long-temps qu'il en est

besoin; du reste, ce dernier remède se rapporte presque entièrement à celui dont parle Columelle, et que cet auteur propose contre les maladies pestilentiennes des bestiaux.

*Les ustions.* Ce sont les plus violens et les plus prompts épispastiques; il est étonnant combien les anciens en ont fait usage dans la plupart des maladies. On peut joindre ici le *moxa* ou le duvet d'armoïse, employé dans les ustions par quelques nations étrangères, et la poudre à canon enflammée, sur les parties. La manière de se guérir des angelures en les exposant à un feu vif, peut encore passer pour une espèce d'ustion.

*L'acupuncture.* C'est une sorte d'épispastique très en usage au Japon et à la Chine, et que les peuples de ces pays substituent à la saignée. Cet article ayant été oublié, nous tâcherons de rappeler ici tout ce qu'il y a de plus intéressant dans cette méthode. L'acupuncture consiste à faire sur tout le corps quantité de petites plaies au moyen d'instrumens pointus dont on pique toute l'habitude du corps, en les enfonçant assez avant dans les chairs. Le docteur Guillaume Then-Rhine a donné, à la suite d'une dissertation sur la goutte, imprimée à Londres en 1683, une espèce de tableau de cette opération avec les instrumens qu'on y emploie; voici à peu près ce qu'en dit le Journal des savans, du mois de mars de l'année 1684. « On pique presque toutes les parties du corps, dans un nombre infini de maladies qu'il est inutile de détailler ici; la constitution de ces parties n'est pas moins la règle de la manière dont on doit faire cette piqûre, que de la profondeur qu'il faut observer; ainsi l'on pique moins avant les parties nerveuses, et l'on enfonce davantage dans celles qui sont charnues. Les personnes faibles doivent être piquées au ventre, et les robustes au dos; quelquefois on ne fait simplement qu'en-

foncer l'aiguille, souvent on la tourne entre les doigts pour la faire entrer avec moins de douleur; et dans quelques autres rencontres, l'on frappe doucement avec une espèce de marteau d'ivoire, d'ébène ou de quelqu'autre matière un peu dure: on tient l'aiguille l'espace de trente respirations, qui est une manière de compter usitée par les médecins de ce pays; mais si le malade ne le peut supporter, on la retire d'abord et on la renforce une seconde fois, et même plusieurs, si c'est un mal opiniâtre. Ce qu'ils observent encore, est que le malade soit à jeûn lors de cette opération; l'aiguille sur-tout doit être d'or ou du moins d'argent, et jamais d'aucun autre métal; et pour s'en servir utilement dans toutes les occasions, il faut qu'elle soit fort aiguë, ronde, longue, et tournée en vis le long du manche ». *Voyez sur cette opération, Kempfer, In amæn. exot.*

*L'effet de ces piqures est de former plusieurs noyaux inflammatoires, de réveiller les nerfs du tissu muqueux ou cellulaire qui se trouvent engourdis, et de déterminer au moyen de cette irritation donnée à la peau les oscillations nerveuses vers cet organe, lesquelles y entraînent quelquefois des dépôts critiques, etc. Zacutus Lusitanus rapporte que, dans le royaume du Pérou et en Afrique, on pique les parties avec des couteaux brûlans et pointus, dans les stupeurs ou engourdissemens des membres; l'auteur dit même avoir guéri de cette manière un jeune homme. Voyez lib. I, pag. 231. On pourrait joindre à cet exemple ce que Valésius raconte d'un médecin qui guérit un seigneur apoplectique, dont les veines ne se trouvèrent point assez apparentes pour qu'on pût le saigner, en lui faisant appliquer des sangsues sur presque toute l'habitude du corps. Voyez dans Forestus, page 23.*



*La saignée.* Elle ne produit ordinairement que des dérivations locales; cependant elle est quelquefois accompagnée de phénomènes qui peuvent la faire regarder comme révulsive: sans doute que pour lors ces phénomènes sont dus au stimulus que cause la piqûre de la lancette. Par exemple, Baillou, *tom. III, lib. paradigmatum, pag. 437*, raconte qu'un médecin de Marseille ayant, selon la méthode de anciens, fait ouvrir la veine entre le doigt annulaire et le petit doigt à un homme qui avait la fièvre quarte, cet homme fut guéri par cette saignée, mais qu'il en eut durant cette année entière sa main comme livide.

Il en est de même des scarifications proprement dites, c'est-à-dire de celles qui sont pratiquées par quelques peuples, comme les Egyptiens, et qu'on ne fait qu'après avoir frictionné la partie; il est évident que ces remèdes sont des épispastiques dont l'effet est combiné de l'actif et du mixte.

Tels sont les différens objets qui composent le tableau de la médecine épispastique, et dans lequel, suivant quelques auteurs, pourraient encore entrer plusieurs autres espèces de remèdes, comme les ceintures de *bursa pastoris* ou de feuilles d'ellébore noir, qui, portées sur la chair nue, arrêtent les hémorroïdes, au rapport de Théoph. Bonnet, *De med. septentr. collat.*, les décoctions de dictame, qui, prises intérieurement, passent pour avoir la vertu de pousser au-dehors les corps étrangers implantés dans la substance des parties, etc.

---

*LIVRES DE MÉDECINE qui se vendent chez  
SEGUIN, Libraire, Place neuve, à Montpellier.*

---

- A**MOREUX : Notice historique et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Laurent Joubert ; 1 vol. in-8.º 1 fr. 50 c. pour 2 fr.
- AUBRY** : Les oracles de Cos , avec un discours sur l'ancienne médecine comparée à la moderne ; in - 8.º broch. 4 fr. pour 6 fr.
- BAILLIE** : Anatomie pathologique du corps humain ; in-8.º br. 3 fr. 50 c. pour 5 fr.
- BARTHEZ** : Mémoires sur le traitement méthodique des fluxions ; in-8.º br. 50 c. pour 1 fr.
- BAUMES** : Eloge de Paul-Joseph Barthez ; 1 vol. in-8.º 1 fr. pour 1 fr. 50 c.
- BONNAFOX DE MALET** : Phthisie pulmonaire ; in-8.º br. 3 fr. p. 5.
- BUCHAN** : Médecine domestique ; dernière édition , 5 vol. in-8.º br. 18 fr. p. 24.
- BULLIARD** : Dictionnaire de botanique ; in-8.º fig. br. 4. fr. p. 7.
- CLERC** : Histoire de l'homme considéré dans l'état de maladie ; 2 vol. in-8.º br. 5 fr. p. 8.
- DESBOIS DE ROCHEFORT** : Matière médicale ; 2 vol. in-8.º br. 7 f. p. 8.
- Ecole de Saleme** , ou l'art de conserver sa santé , en vers latins et français ; in-8.º br. 75 c. p. 1 fr.
- FOUQUET** : Essai sur le pouls par rapport aux affections des principaux organes ; nouvelle édition augmentée de l'article sensibilité , etc. , in-8.º 1818 br. 4 fr. 50 c.
- FODÉRÉ** : Essai de physiologie positive , principalement appliqué à la médecine pratique ; 3 vol. in-8.º br. 8 fr. p. 12.
- GRIMAUD** : Cours de fièvres , 1.<sup>re</sup> édition ; 3 vol. in-8.º broch. 4 fr. p. 6.
- GEIGER** : Abrégé de myologie ; in-8.º br. 30 c. p. 50.
- HUFELAND** : Art de prolonger la vie ; in-8.º br. 3 fr. p. 4 fr. 50 c.
- LAFAYE** : Principes de chirurgie , publiés par Mouton ; in-8.º br. 4 fr. p. 5.

- LORDAT** : Conseils sur la manière d'étudier la physiologie de l'homme ; 1 vol. in-8.º 1 fr. 25 c. p. 1 fr. 50 c.
- PORTAL** : Anatomie médicale ; 5 vol. in-8.º br. 18 fr. p. 25.
- RENAULDIN** : Traité du diagnostic médical ; in-8.º br. 5 fr. p. 6.
- ROGER** : Effets de la musique sur le corps humain ; in-8.º br. 3 fr. p. 4.
- ROSEN** : Maladies des enfans ; in-8.º br. 3 fr. p. 5.
- SAUVAGES** : Nosologie ; 10 vol. in-12 br. 14 fr. p. 20.
- ST. YVES** : Maladies des yeux ; in-12 br. 1 fr. 25 c. p. 2 fr.
- STEIN** : Art d'accoucher ; 2 vol. in-8.º fig. br. 8 fr. p. 10.
- SYDENHAM** : Médecine pratique , par Prunelle ; 2 vol. in-8.º br. 6 fr. p. 8.
- [*Thesaurus academicus medicorum Monspeliensis* ; 1 vol. in-8.º 1 fr. 50 c. p. 2 fr.
- TISSOT** : *De febris* ; in-8.º br. 1 fr. 25 c. p. 2 fr.  
 --- Onanisme ; in-12 br. 1 fr. p. 2.
- TARBÉS** : Manuel de la saignée ; in-12 br. 1 fr. 25 c. p. 2 fr.
- UNDERWOOD** : Maladies des enfans ; in-8.º br. 3 fr. p. 5.
- [**VIGAROUS** : OEuvres de chirurgie-pratique, civile et militaire ; in-8.º br. 4 fr. p. 6.
- VITET** : Médecine expectante ; 6 vol. in-8.º br. 22 fr. p. 36.  
 --- Médecin du peuple ; 13 vol. in-12 br. 16 fr. p. 36.
- WHYTT** : Maladies nerveuses ; 2 vol. in-12 br. 4 fr. p. 6.
- WINSLOW** : Anatomie ; 4 vol. in-12 fig. 5 fr. p. 10.
- ZIMMERMANN** : Traité de l'expérience ; 2 vol. in-8.º br. 6 fr. p. 7.  
 ----- Traité de la dysenterie ; in-12 br. 1 fr. 50 c. p. 2 fr.

